
RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2010

Bogart
2010

JACQUES BOGART S.A.

JACQUES BOGART

PARIS

ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport annuel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant l'exercice, de leur incidence sur les comptes annuels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Paris, le 4 mai 2011

David Konckier
Président-Directeur Général

13, rue Pierre Leroux - 75007 Paris - Tél. : 01 53 77 55 55

S.A. au capital de 1 086 200,93 € - RCS PARIS 75 B 63 43
TVA Intracommunautaire : FR 83 304 396 047 - Siret 304 396 047 00108 - Code APE : 6420 Z
Siège social : 76-78, avenue des Champs Elysées - 75008 Paris - France

JACQUES BOGART
Société anonyme au capital de 1.086.200,93 €
Siège social : 76/78 avenue des Champs-Élysées - 75008 PARIS
R.C.S. PARIS B 304 396 047 (75 B 06343)

Rapport de gestion
Exercice clos au 31 décembre 2010

Présentation des comptes et activité de la Société

LA SOCIETE MERE

La Société JACQUES BOGART SA est la Société holding du Groupe. Elle fournit à ses filiales opérationnelles des prestations de services matérielles et intellectuelles qu'elle facture.

La Société a clôturé son exercice avec un chiffre d'affaires de 9 104 205 € au 31 décembre 2010.

Le résultat d'exploitation de l'exercice s'est élevé à 343 483€.

Le résultat financier au 31 décembre 2010 est de 6 849 840€ contre 5 420 616€ au 31 décembre 2009, dû principalement aux mouvements des provisions sur les participations.

Le résultat net comptable de l'exercice s'inscrit à 6 357 039 €.

Utilisation des instruments financiers

La Société JACQUES BOGART SA a conclu deux contrats d'échange de taux d'intérêt prêteur à taux fixe pour se couvrir contre une hausse de taux d'intérêt des contrats d'emprunts à taux variables souscrits pour un montant total de 8 400 K€ au taux de 3,79 % à échéance du 31 décembre 2013.

Délais de paiements des fournisseurs

La société s'est mise en conformité concernant les délais appliqués aux règlements des fournisseurs soit 45 jours fin de mois ou soixante jours à compter de la date de facture (Loi de Modernisation de l'Economie N° 2008-776 du 4 août 2008 modifiant l'article L441 du Code de Commerce).

Le solde fournisseurs se décompose comme suit :

	<u>Inférieur à 60 jours</u>	<u>Supérieur à 60 jours</u>	<u>Total</u>
<u>au 31/12/2009</u>	221.819 €	22.445 €	244.264 €
<u>au 31/12/2010</u>	331.862 €	8.147 €	340.009 €

LE GROUPE JACQUES BOGART

RAPPORT D'ACTIVITE SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Chiffres clés et principaux commentaires

En milliers d'euros	31/12/2010	31/12/2009	Variation
Chiffre d'affaires	85 188	80 681	+6 %
Produits des licences	2 664	2 493	+7 %
Résultat opérationnel	11 522	8 046	+43 %
Résultat financier	(614)	(123)	-
Résultat avant impôt	10 908	7 923	+38 %
Résultat net	7 301	5 524	+32 %

Périmètre de consolidation

La société CARVEN PARFUMS a été constituée afin d'exploiter la marque CARVEN acquise par la société JACQUES BOGART SA pour la parfumerie et la cosmétique.

Chiffre d'affaires par activité

L'exercice 2010 s'est clôturé au 31 décembre avec la réalisation d'un chiffre d'affaires net consolidé et des revenus de licences qui se sont élevés à 87 852 K€ par rapport à 83 174 K€ pour l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe JACQUES BOGART s'inscrit à 85 188 K€ au 31 décembre 2010, contre 80 681 K€ au 31 décembre 2009.

Le chiffre d'affaires net consolidé au 31 décembre 2010 se décompose de la manière suivante :

Ventilation par secteur d'activité

En millions d'euros	31/12/2010	31/12/2009	Variation
Activité gros parfums & cosmétiques	51	47	+9 %
Activité détail parfums & cosmétiques	34	33	+3 %
TOTAL	85	80	+6 %

La ventilation du chiffre d'affaires par importance des marchés se décompose comme suit :

En millions d'euros	31/12/2010	31/12/2009	Variation
France	11	10	+10%
Europe hors France	46	46	-
Moyen Orient/Russie	14	13	+8%
Amérique	10	7	+43%
Afrique	1	1	-
Asie	3	3	-
TOTAL	85	80	+6%

Evolution du résultat opérationnel

La marge opérationnelle consolidée ressort à 14% sur l'exercice 2010.

La progression du chiffre d'affaires de 6% et du résultat opérationnel de 43% traduit la bonne performance de l'activité du groupe comme le montrent les chiffres dans un contexte de reprise lente de l'économie mondiale.

Résultat financier

Le résultat financier du Groupe de (614) K€ se décompose comme suit :

Intérêts perçus	75 K€
Intérêts et charges assimilées	(1 688) K€
Résultat de change	696 K€
Produits nets de cessions de valeurs mobilières	36 K€
Plus-value sur instruments financiers	652 K€
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(385) K€

Résultat net

Le résultat net du groupe sur l'exercice 2010 s'inscrit à 7 301K€ contre 5 524K€ sur l'exercice 2009.

Cette évolution tient compte des éléments suivants :

- la progression du chiffre d'affaires
- l'évolution positive de la marge commerciale
- la maîtrise des autres charges externes

Endettement financier net

L'endettement financier net du Groupe JACQUES BOGART est resté stable et s'élève à 27 891K€.

A fin 2010, l'endettement du Groupe est constitué (en K€) :	
- compte courant bloqué	12 877
- emprunts auprès d'établissements de crédit	5 129
- emprunt sur acquisition en crédit bail	5 003
- autres dettes financières	1
- concours bancaires	22 944

Affectation des résultats

Les comptes de la Société JACQUES BOGART SA pour l'exercice clos au 31 décembre 2010 font ressortir un résultat net d'un montant de 6 357 039 € :

Ce résultat sera affecté de la façon suivante :

au poste « Autres Réserves » pour un montant de 3 008 284,73 €, qui antérieurement créditeur pour la somme de 19 463 009,22 € deviendra ainsi créditeur pour la somme de 22 471 293,95 €

- au paiement de dividendes pour un montant de 3 348 754,70€.

Le dividende net revenant à chaque action s'établit comme suit :

- dividende net distribué au titre de l'exercice 2010 : 3 348 754,70 €
- dividende distribué par action : 4,70 €

Nous vous rappelons à cet égard que le régime d'imposition des dividendes instauré par la loi de finances pour 2008 n°2007-1822, du 24 décembre 2007 permet aux actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliés en France d'opter pour l'assujettissement de ces revenus à un prélèvement forfaitaire libératoire de 18% en remplacement de l'impôt sur le revenu (article 117 quater nouveau du C.G.I).

A défaut d'option pour ledit prélèvement forfaitaire libératoire, le dividende mis en distribution ouvrira droit, au profit des seuls actionnaires personnes physiques, à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts, sur le montant des sommes perçues.

Le dividende sera payable cinq jours de bourse ouvrés suivant la date de la présente Assemblée Générale Ordinaire annuelle, conformément aux nouvelles règles de Place en vigueur.

Montant des dividendes des trois derniers exercices :

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

<u>Années</u>	<u>Dividende total distribué</u>	<u>Dividende net par action</u>
2007	46.312.565,00 €	65,00 €
2008	5.700.008,00 €	8,00 €
2009	1 959 377,75 €	2,75 €

Les distributions au titre des exercices clos les 31 décembre 2007, 31 décembre 2008 et 31 décembre 2009 étaient éligibles à la réfaction de 40 % bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévue à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts, à défaut d'option pour le prélèvement forfaitaire libératoire de 18% prévu à l'article 117 quater nouveau dudit Code.

Variations du cours du titre Jacques Bogart

31 décembre 2009 : 148,90 €

31 décembre 2010 : 181,00 €

Année 2010 :

Cours le plus haut : 181,00€

Cours le plus bas : 126,00€

Activités de recherche et de développement

La Société JACQUES BOGART SA a une activité de recherche et de développement.

Evolution et perspectives d'avenir

En 2011, nous comptons accélérer notre développement en consolidant notre portefeuille de marques en propre que nous venons d'étoffer avec l'acquisition de la marque Carven pour les parfums, marque qui connaît actuellement un essor remarquable dans le domaine de la mode.

Notre stratégie de développement, décidée depuis quelques années tant sur l'activité de fabrication de nos propres produits innovants que sur l'activité de détail et de gros, semble porter ses fruits et trouvera un équilibre harmonieux dans la suite de notre développement.

Evènements importants survenus au cours de l'exercice 2010

Par réunion en date du 22 janvier 2010 à 11 heures, le Conseil d'Administration a autorisé le Président du Conseil d'Administration à engager notre Société à garantir, par lettre d'intention, en substitution des engagements donnés par Mr et Mme ASSERAF au profit de notre filiale la SAS ATHENAÏS, le concours qui lui a été accordé par les banques HSBC, CIC LYONNAISE DE BANQUE et SOCIETE GENERALE ;

Par réunion en date du 15 mars 2010 à 11 heures, le Conseil d'Administration a autorisé le Président du Conseil d'Administration à engager notre Société à garantir, par de nouvelles lettres d'intention annulant et remplaçant les précédentes, les concours bancaires accordés par la banque LCL à nos filiales FAIRTRADE SARL, JEANNE PIAUBERT SAS, PARFUMS JACQUES BOGART SASU, STENDHAL SAS, TED LAPIDUS SAS.

Par réunion en date du 16 avril 2010 à 11 heures, le Conseil d'Administration :

- a décidé de renouveler le mandat de Directrice Générale Déléguée, de Madame Régine KONCKIER, pour une durée de six ans
- a autorisé le Président du Conseil d'Administration à faire procéder au rétablissement de la situation nette de certaines filiales françaises et étrangères, et notamment les sociétés JEANNE PIAUBERT SAS, STENDHAL SAS, DISTRIBAL SAS, JACQUES BOGART Espagne et JACQUES BOGART Italie, par voie de recapitalisation, conformément aux dispositions légales qui leur sont respectivement applicables.

Par réunion en date du 4 juin 2010 à 17 Heures, le Conseil d'Administration a autorisé le Président du Conseil d'Administration à engager notre Société à garantir 100% des dettes et obligations de notre filiale la Société April Cosmetics and Perfumes Chain Stores Ltd vis-à-vis de la Banque Hapoalim B.M qui représentent un montant de KNIS 55 480 au 31.12.10 avec les mêmes conditions que celles applicables à l'actuelle garantie.

Cette garantie annulait et remplaçait la précédente garantie donnée par la Société JACQUES BOGART à hauteur de 50% des obligations existantes et futures de la Société April Cosmetics and Perfumes Chain Stores Ltd à l'égard de la Banque Hapoalim B.M.

Par réunion en date du 4 juin 2010 à 17 Heures 30, le Conseil d'Administration a autorisé le Président du Conseil d'Administration à autoriser le remplacement de la société Zarf Trust Corporation BV par la société FP Management BV en tant que Directeur Général de notre filiale la société Jacques Bogart International BV.

Par réunion en date du 29 juin 2010, le Conseil d'Administration a autorisé le Président du Conseil d'Administration :

- à faire acquérir par notre société, la marque CARVEN en classe 3 (Parfums et Cosmétiques) appartenant à la société CARVEN SAS,
- à souscrire le prêt sous condition suspensive d'un montant de 2.500.000 €, remboursable en 20 échéances trimestrielles au taux EURIBOR trois (3) mois majoré de 1,30 l'an, consenti par la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE PARIS ET D'ILE DE FRANCE, pour permettre le refinancement de l'acquisition de l'ensemble desdites marques et marques abandonnées,
- à garantir le remboursement en capital, intérêts, frais et accessoires du prêt susvisé :
- par un nantissement au profit de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE PARIS ET D'ILE DE FRANCE portant sur la marque :

Pays	Titulaire	Libellé marque	Date d'inscription	N° d'inscription	Classe
France	JACQUES BOGART SA	VETIVER CARVEN	28/08/2009	3671937	3

- par l'obligation de maintenir dans nos comptes consolidés, certifiés par nos commissaires aux comptes, les ratios suivants :
 - Dettes financières nettes/EBITDA < 2.00
 - Cash flow libre/service de la dette > 1,1

Par réunion en date du 14 octobre 2010 à 14 heures, le Conseil d'Administration a autorisé le Président du Conseil d'Administration :

- à lever par anticipation l'option d'achat du crédit-bail consenti par les Sociétés FINAMUR, et LOCINDUS au profit de la Société JACQUES BOGART et en conséquence se porter acquéreur d'un bâtiment à usage industriel.

Moyennant le prix TOUTES TAXES COMPRISES de DEUX CENT SOIXANTE DIX HUIT MILLE SIX CENT DIX €UROS ET QUATRE VINGT NEUF CENTIMES (278.610,89 EUR) TTC,

Par réunion en date du 14 octobre 2010 à 14 heures 30, le Conseil d'Administration a autorisé le Président du Conseil d'Administration :

- à vendre à la Société FINAMUR moyennant le prix de CINQ MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT MILLE EUROS (5.980.000,00 EUR) TTC acte en mains un ensemble immobilier édifié sur deux communes (PACY SUR EURE et MENILLES) composé de plusieurs bâtiments accolés d'une surface hors œuvre nette globale de 16.800 m2 environ, est à usage industriel.
- à souscrire un crédit-bail immobilier des biens sus-décrits consenti par la Société FINAMUR, moyennant un plafond de financement de CINQ MILLIONS D'EUROS hors taxes (5.000.000,00 € HT).

Par réunion en date du 7 décembre 2010 à 15 Heures, le Conseil d'Administration a autorisé le Président du Conseil d'Administration à engager notre Société à l'égard de la banque SOCIETE GENERALE par lettre d'intention en garantie du découvert en compte courant sous forme de convention de trésorerie courante pour un montant de 170.000,00 € (cent soixante dix mille euros) au taux de Euribor 1 mois majoré de 2% accordé à la Société Parfumerie Athenais Espace Beauté SAS, notre filiale à 100%. Cette lettre d'intention annulant et remplaçant la lettre d'intention précédente consentie en date du 22 janvier 2010 par notre société en garantie d'un découvert de 100.000 € accordés par la banque SOCIETE GENERALE à notre filiale.

Nous vous rappelons également que notre Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2010 :

- a renouvelé les mandats d'administrateurs de Monsieur Jacques KONCKIER et Madame Régine KONCKIER pour une période de six ans,
- a renouvelé les mandats de la Société S & W ASSOCIES et de la Société FIDECOMPTA, Commissaires aux Comptes titulaires, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée des actionnaires qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2015,
- a nommé Madame Frédérique BLOCH et Monsieur Stéphane BLANCARD en qualité de Commissaires aux Comptes suppléant, en remplacement de Messieurs Jean-François COLOMES et Raymond BLANCARD, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée des actionnaires qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2015,

Afin d'exploiter la marque CARVEN enregistrée en classe 3 (Parfums et Cosmétiques) ainsi que les éléments y attachés acquis auprès de la société CARVEN, par acte en date du 2 juillet 2010, la société JACQUES BOGART SA a constitué la société par actions simplifiée «CARVEN PARFUMS» au capital de 150.000 € intégralement souscrit et libéré par notre société avec, notamment, pour objet « la création, la production, la commercialisation de tous produits relevant du domaine de la parfumerie, des cosmétiques et de l'hygiène, la création ou l'acquisition et l'exploitation de tous autres fonds ou établissements de même nature » et dont Monsieur David KONCKIER est le Président. Cette société a été immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 523 797 306 et son siège fixé au 76-78 AV DES CHAMPS ELYSEES (75008) PARIS.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice 2010

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice 2010.

Sur les amortissements

Conformément à la législation en vigueur, il a été procédé aux amortissements nécessaires pour que le bilan soit sincère et donne une image fidèle de la Société.

Sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce

Il va vous être donné lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes portant sur lesdites conventions.

Nous vous rappelons que ces conventions ont été listées à l'article « Evènement importants survenus au cours de l'exercice 2010 ».

Informations concernant les mandataires sociaux

A – Rémunérations

En application des dispositions de l'article L 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice aux mandataires sociaux.

Cette information porte sur les sommes versées tant par votre Société que par les Sociétés contrôlées par elle au sens de l'article L 233-16 du Code de Commerce.

Il est tout d'abord précisé que les membres du Conseil d'Administration n'ont perçu aucune rémunération à raison de leurs fonctions au cours de la période considérée.

1 – Rémunérations brutes et avantages de toute nature versés aux mandataires sociaux :

- Monsieur David KONCKIER, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général : 193 431€
- Madame Régine KONCKIER, Directrice Générale Déléguée, Relations Publiques clients et fournisseurs : 183 600€

2 – Rémunérations brutes et avantages de toute nature reçus par les mandataires sociaux de la part des Sociétés contrôlées :

- Madame Patricia SFARA, Directrice Générale Mode (Société TED LAPIDUS SAS) : 123 089€

3 – Engagements pris par la Société au bénéfice de ses mandataires sociaux :

NEANT

B – Mandats et fonctions exercés :

Monsieur David KONCKIER, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la Société a exercé, au cours de l'exercice écoulé, les fonctions de Président dans les Sociétés suivantes :

- AROMALUX SAS,

- CARVEN PARFUMS SAS,
- DISTRIBAL SAS,
- INSTITUT JEANNE PIAUBERT SAS,
- I.S.D SAS,
- JEANNE PIAUBERT SAS,
- PARFUMERIE ATHENAIS ESPACE BEAUTE SAS
- PARFUMS JACQUES BOGART SASU,
- PARFUMS TED LAPIDUS SAS
- SFFC SAS,
- SFFP SAS,
- STENDHAL SAS,
- TED LAPIDUS SAS,

Monsieur David KONCKIER a par ailleurs exercé, au cours de l'exercice écoulé, les fonctions d'administrateur dans les Sociétés GRAND HOTEL RICHER SA et HOTELIERE NORD LAFAYETTE SA jusqu'au 2 juillet 2010.

Monsieur David KONCKIER a également exercé au cours de l'exercice écoulé les fonctions de Gérant des Sociétés FAIRTRADE SARL, SCI S.D.V, SC S.B.N. et SCI S.B.N. IMMO.

Monsieur Jacques KONCKIER, Administrateur, a exercé les fonctions de Président dans les Sociétés françaises suivantes au cours de l'exercice écoulé :

- BENKIRAÏ HOTEL SASU,
- GRAND HOTEL RICHER SAS,
- HOTELIERE NORD LAFAYETTE SAS,
- HYDRATOIRS SASU,
- IMMOBILIERE CECILE SAS,
- JACQUELOT PE SAS,
- RAG-TIME SASU,
- RICHER-MONTMARTRE SAS,
- SARIEL SAS,
- VERY OTH SAS,
- YPERION TECHNOLOGY SAS,

Monsieur Jacques KONCKIER a exercé, au cours de l'exercice écoulé, les fonctions de Gérant dans les Sociétés suivantes :

- SC HELIOS ASSETS MANAGEMENT,
- SCI LOU PINET,
- SCI ROSTAND,
- KIMPEX SARL,
- PARFUMS HENRY LORENZ SARL,
- SCI AHAVA,
- KEBAL PRODUCTION SARL.

Madame Régine KONCKIER, Directrice Générale Déléguée, a exercé au cours de l'exercice écoulé, les fonctions de Directrice Générale Déléguée, mandataire du Président, dans les Sociétés suivantes :

- DISTRIBAL SAS,

- INSTITUT JEANNE PIAUBERT SAS,
- PARFUMS JACQUES BOGART SASU,
- PARFUMS TED LAPIDUS SAS,
- SFFC SAS,
- STENDHAL SAS,
- AROMALUX SAS,
- I.S.D SAS,
- JEANNE PIAUBERT SAS,
- PARFUMERIE ATHENAIS ESPACE BEAUTE SAS,
- SFFP SAS,
- TED LAPIDUS SAS,

Madame Régine KONCKIER a par ailleurs exercé, au cours de l'exercice écoulé, les fonctions d'administrateur dans les Sociétés GRAND HOTEL RICHER SA et HOTELIERE NORD LAFAYETTE SA jusqu'au 2 juillet 2010.

Elle a également exercé, au cours de l'exercice écoulé, les fonctions de Gérante des Sociétés SNC ADVA et SC L.D.J, et la fonction de Présidente de la Société ALVA FILMS SAS.

Madame Patricia SFARA, administrateur, a exercé au cours de l'exercice écoulé, les fonctions de Directrice Générale Mode de la Société TED LAPIDUS SAS.

Informations sociales sur la Société mère

En application des dispositions de l'article L 225-102-1 alinéa 4 du Code de Commerce, nous vous rendons compte des éléments suivants :

L'effectif au 31 décembre 2010 s'établit à 67 personnes comparé à 65 personnes l'année précédente.

Informations environnementales

En application des dispositions de l'article L 225-102-1 alinéa 4 du Code de Commerce, nous vous rendons compte des conséquences de l'activité de notre Société quant à l'environnement.

Sur nos deux sites de production, les déchets solides (emballages cartons, plastiques, palettes, verre, etc...) sont triés puis collectés par des entreprises extérieures pour être traités par des filières organisées selon la législation en vigueur.

- Cosmétiques

Les eaux rejetées subissent une première décantation dans deux bassins avant leur rejet dans les égouts.

Un prélèvement mensuel est effectué sur les rejets d'eau dans les égouts.

Des analyses sont effectuées par un laboratoire extérieur.

- Parfums

Les déchets liquides à forte teneur en alcool sont confiés à une entreprise spécialisée pour recyclage de l'alcool.

Sur les cessions de participations

Néant

Sur les prises de participations

Nous vous rappelons que notre société a constitué la société CARVEN PARFUMS SAS.

Sur les opérations réalisées au cours de l'exercice par les dirigeants sur leurs titres

Néant

La composition du capital de la Société JACQUES BOGART SA est la suivante :

	Actions	% actions
S.B.N.	412 073	57,83
L.D.J.	260 276	36,53
David KONCKIER	35 628	5,00
Régine KONCKIER	3	NS
Jacques KONCKIER	3	NS
Total concert familial	707.983	99,36%

Sur les comptes consolidés

La Société JACQUES BOGART SA a établi des comptes pour l'ensemble des Sociétés entrant dans le périmètre de consolidation défini à l'article L 233-16 du Code de Commerce dont la liste figure sur la plaquette qui vous sera remise lors de l'Assemblée.

Ces comptes consolidés que nous soumettrons à votre approbation, font ressortir un bénéfice net part du groupe de 7 301K€.

Sur la participation des salariés au capital

Il n'existait aucune participation des salariés (administrateurs non compris) au capital social le 31 décembre 2010.

Sur les dépenses et charges somptuaires

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne font pas état des sommes correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement (article 39-4 du C.G.I.).

Tableau des résultats des cinq dernières années

Au présent rapport, est joint le tableau prévu à l'article R 225-102 du Code de Commerce, et faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

Participation dans le capital

En application de l'article L 233-13 du Code de Commerce, nous vous donnons les indications suivantes en fonction des informations reçues en vertu des dispositions des articles L 233-7 et L 233-12 du même Code :

I – Identité des personnes morales ou physiques détenant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social au 31 décembre 2010 :

- plus de 5% : Monsieur David KONCKIER
- plus du tiers : SC L.D.J
- plus de la moitié : SC SBN

II – Participation dans d'autres Sociétés :

Nos diverses participations au 31 décembre 2010 figurent dans l'annexe aux comptes sociaux.

Nous espérons que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises, et ainsi donner quitus aux membres du Conseil d'Administration et à Monsieur David KONCKIER, Président du Conseil d'Administration, pour sa gestion au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2010 ».

Le Conseil d'Administration

<p style="text-align: center;">Rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil et le contrôle interne à l'Assemblée Générale des actionnaires du 30 juin 2011</p>
--

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article L 225-37 alinéa 6 du Code de commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010,
- des procédures de contrôle interne mises en place par la Société,
- de l'étendue des pouvoirs du Directeur Général.

1. Préparation et organisation des travaux du Conseil d'Administration

1.1. Composition du Conseil

Votre Conseil d'Administration est composé des 4 membres suivants :

- Monsieur David KONCKIER, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général,
- Madame Régine KONCKIER, Directrice Générale Déléguée, administrateur,
- Monsieur Jacques KONCKIER, administrateur,
- Madame Patricia SFARA, administrateur.

1.2. Fréquence des réunions et décisions adoptées

Au cours de l'exercice écoulé, votre Conseil d'Administration s'est réuni 10 fois, et a pris les décisions suivantes :

Lors de la séance du 22 janvier 2010 à 11 heures, le Conseil d'Administration a autorisé le Président du Conseil d'Administration à engager notre Société à garantir, par lettre d'intention, en substitution des engagements donnés par Mr et Mme ASSERAF au profit de notre filiale la SAS ATHENAÏS, le concours qui lui a été accordé par les banques HSBC, CIC LYONNAISE DE BANQUE et SOCIETE GENERALE ;

Lors de la séance du 15 mars 2010 à 11 heures, le Conseil d'Administration a autorisé le Président du Conseil d'Administration à engager notre Société à garantir, par de nouvelles lettres d'intention annulant et remplaçant les précédentes, les concours bancaires accordés par la banque LCL à nos filiales FAIRTRADE SARL, JEANNE PIAUBERT SAS, PARFUMS JACQUES BOGART SASU, STENDHAL SAS, TED LAPIDUS SAS.

Lors de la séance du 16 avril 2010 à 11 heures, le Conseil d'Administration :

- a approuvé et arrêté les comptes de la Société et les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2009,
- a préparé l'Assemblée générale du 29 juin 2010,

- a décidé de proposer aux actionnaires le renouvellement des mandats d'administrateurs de Monsieur Jacques KONCKIER et Madame Régine KONCKIER pour une période de six ans
- a décidé de proposer aux actionnaires, le renouvellement des mandats de Commissaires aux Comptes titulaires de la Société S & W ASSOCIES et de la Société FIDECOMPTA ainsi que la nomination de Madame Frédérique BLOCH et de Monsieur Stéphane BLANCARD en qualité de Commissaires aux Comptes suppléants,
- a décidé de renouveler le mandat de Directrice Générale Déléguée, de Madame Régine KONCKIER, pour une durée de six ans,
- a arrêté l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 29 juin 2010,
- a autorisé le Président du Conseil d'Administration à faire procéder au rétablissement de la situation nette de certaines filiales françaises et étrangères, et notamment les sociétés JEANNE PIAUBERT SAS, STENDHAL SAS, DISTRIBAL SAS, JACQUES BOGART Espagne et JACQUES BOGART Italie, par voie de recapitalisation, conformément aux dispositions légales qui leur sont respectivement applicables.

Lors de la séance du 4 juin 2010 à 17 Heures, le Conseil d'Administration a autorisé le Président du Conseil d'Administration à engager notre Société à garantir 100% des dettes et obligations de notre filiale la Société April Cosmetics and Perfumes Chain Stores Ltd vis-à-vis de la Banque Hapoalim B.M qui représentent un montant de KNIS 55 480 au 31.12.10 avec les mêmes conditions que celles applicables à l'actuelle garantie.

Cette garantie annulait et remplaçait la précédente garantie donnée par la Société JACQUES BOGART à hauteur de 50% des obligations existantes et futures de la Société April Cosmetics and Perfumes Chain Stores Ltd à l'égard de la Banque Hapoalim B.M.

Lors de la séance du 4 juin 2010 à 17 Heures 30, le Conseil d'Administration a autorisé le Président du Conseil d'Administration à autoriser le remplacement de la société Zarf Trust Corporation BV par la société FP Management BV en tant que Directeur Général de notre filiale la société Jacques Bogart International BV.

Lors de la séance du 29 juin 2010 à 12 Heures 30, le Conseil d'Administration a autorisé le Président du Conseil d'Administration :

- à faire acquérir par notre société, la marque CARVEN en classe 3 (Parfums et Cosmétiques) appartenant à la société CARVEN SAS,
- à souscrire le prêt sous condition suspensive d'un montant de 2.500.000 €, remboursable en 20 échéances trimestrielles au taux EURIBOR trois (3) mois majoré de 1,30 l'an, consenti par la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE PARIS ET D'ILE DE FRANCE, pour permettre le refinancement de l'acquisition de l'ensemble des dites marques et marques abandonnées,
- à garantir le remboursement en capital, intérêts, frais et accessoires du prêt susvisé :
 - par un nantissement au profit de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE PARIS ET D'ILE DE FRANCE portant sur la marque :

Pays	Titulaire	Libellé marque	Date d'inscription	N° d'inscription	Classe
France	JACQUES BOGART SA	VETIVER CARVEN	28/08/2009	3671937	3

- - par l'obligation de maintenir dans nos comptes consolidés, certifiés par nos commissaires aux comptes, les ratios suivants :
 - Dettes financières nettes/EBITDA < 2.00
 - Cash flow libre/service de la dette > 1,1

Lors de la séance du 3 septembre 2010 à 10 heures, le Conseil d'Administration a :

- arrêté les comptes semestriels,
- décidé de poursuivre la réflexion sur la création d'un Comité d'Audit,

Lors de la séance du 14 octobre 2010 à 14 heures, le Conseil d'Administration a autorisé le Président du Conseil d'Administration :

- à lever par anticipation l'option d'achat du crédit-bail consenti par les Sociétés FINAMUR, et LOCINDUS au profit de la Société JACQUES BOGART et en conséquence se porter acquéreur d'un bâtiment à usage industriel.

moyennant le prix TOUTES TAXES COMPRISES de DEUX CENT SOIXANTE DIX HUIT MILLE SIX CENT DIX €UROS ET QUATRE VINGT NEUF CENTIMES (278.610,89 EUR) TTC,

Lors de la séance du 14 octobre 2010 à 14 heures 30, le Conseil d'Administration a autorisé le Président du Conseil d'Administration :

- à vendre à la Société FINAMUR moyennant le prix de CINQ MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT MILLE €UROS (5.980.000,00 EUR) TTC acte en mains un ensemble immobilier édifié sur deux communes (PACY SUR EURE et MENILLES) composé de plusieurs bâtiments accolés d'une surface hors œuvre nette globale de 16.800 m² environ, est à usage industriel.

- à souscrire un crédit-bail immobilier des biens sus-décrits consenti par la Société FINAMUR, moyennant un plafond de financement de CINQ MILLIONS D'€UROS hors taxes (5.000.000,00 € HT).

Lors de la séance du 7 décembre 2010 à 15 Heures, le Conseil d'Administration a autorisé le Président du Conseil d'Administration à engager notre Société à l'égard de la banque SOCIETE GENERALE par lettre d'intention en garantie du découvert en compte courant sous forme de convention de trésorerie courante pour un montant de 170.000,00 € (cent soixante dix mille euros) au taux de Euribor 1 mois majoré de 2% accordé à la Société Parfumerie Athenais Espace Beauté SAS, notre filiale à 100%. Cette lettre d'intention annulant et remplaçant la lettre d'intention précédente consentie en date du 22 janvier 2010 par notre société en garantie d'un découvert de 100.000 € accordés par la banque SOCIETE GENERALE à notre filiale.

Les procès verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués aux administrateurs et au Comité d'Entreprise.

1.3. Convocations des administrateurs

Les administrateurs ont été convoqués conformément à l'article 22 des statuts.

Conformément à l'article L.823-17 du Code de commerce, les Commissaires aux Comptes ont été convoqués aux réunions du Conseil qui ont examiné et arrêté les comptes semestriels et annuels.

Les réunions du Conseil d'Administration se déroulent au principal établissement de la Société : 13, rue Pierre Leroux – 75007 PARIS.

1.4. Information des administrateurs

Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur ont été communiqués avant la réunion.

2. Les procédures de contrôle interne

2.1. Objectifs de la Société en matière de procédures de contrôle interne

Notre Société a mis au point des procédures de contrôle interne. Ces procédures de contrôle interne sont analysées par nos Commissaires aux Comptes au cours de leurs différentes interventions dans notre groupe.

Elles ont pour objectif :

- d'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes de la Société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la Société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise.

Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

2.2. Présentation générale des procédures de contrôle interne

Les composantes du contrôle interne dans notre Société peuvent être résumées ainsi :

- un système d'organisation avec :

- une définition des responsabilités,
 - une séparation des tâches et des fonctions,
 - une description des fonctions,
 - un système d'autorisation.
- un système de documentation et d'information avec :
 - des documents et supports de l'information,
 - des rapports financiers et de gestion.
- un système de preuve fondé sur le contrôle réciproque des tâches avec :
 - une organisation de la comptabilité,
 - des moyens informatiques,
 - une pré-numérotation et contrôle des séquences,
 - des contrôles des totaux,
 - des rapprochements,
 - une documentation des contrôles,
 - un classement des documents.

Toutefois dans la mise en œuvre concrète de ces principes, notre Société tend à intégrer :

- la taille de la Société,
- le rapport entre le coût des procédures et les risques d'erreurs,

et est consciente :

- du risque de collusion entre plusieurs personnes,
- du rôle spécifique de la direction de la Société dans la connaissance des opérations significatives pour notre Société.

2.3. Description des procédures de contrôle interne mises en place

2.3.1. Direction et gestion de l'entreprise

Les procédures mises en place dans ce processus ont pour objectif de s'assurer que :

- les dirigeants ont une présence suffisante dans la Société,
- les dirigeants maîtrisent l'activité de la Société,
- les dirigeants ont une connaissance suffisante de l'organisation interne de la Société, des questions significatives qui se posent et à résoudre à un moment donné.

Pour atteindre ces objectifs, notre Société applique notamment les procédures suivantes :

- toutes les données comptables sont arrêtées mensuellement,
- les arrêtés au 30 juin et au 31 décembre sont publiés et font l'objet d'un travail comptable complet,
- les signatures autorisées sont limitées à la direction générale et financière permettant un contrôle important des dépenses, des investissements et placements financiers,

- les filiales étrangères sont administrées par des directeurs locaux qui remontent les informations financières. Des audits de ces filiales sont réalisés deux fois par an.

2.3.2. Processus de production de l'information comptable et financière

Les procédures mises en place dans ce processus ont pour objectif de s'assurer :

- que la comptabilité est correctement organisée,
- de la fiabilité des informations enregistrées ou produites par le système comptable,
- de la qualité des tableaux de bord fournis aux dirigeants.

Pour atteindre ces objectifs, notre Société applique notamment les procédures suivantes :

- réception, contrôle et validation des interfaces de paie (pointage des comptes),
- suivi des immobilisations, constitution des dossiers, saisie des informations pour les calculs d'amortissements (rapprochements avec la compta),
- gestion des assurances, suivi des dossiers, suivi des contrats, paiements,
- redevances de marques (suivi périodique selon les termes des contrats),
- clôture informatique mensuelle de tous les journaux (assurant qu'aucun utilisateur n'aura plus d'accès à la période donnée),
- éditions mensuelles (balances, états de comptes),
- comptabilisation journalière lors de la production des documents ou des traitements.

2.3.3. Processus des systèmes d'information et informatique

Les procédures mises en place dans ce processus ont pour objectif de s'assurer que :

- les séparations de fonctions sont mises en place,
- les procédures de développement et de maintenance sont maîtrisées,
- l'accès aux données et au matériel est protégé,
- la sécurité des traitements est surveillée,

Pour atteindre ces objectifs, notre Société applique notamment les procédures suivantes :

- mots de passe différents pour les différentes fonctions informatiques,
- une liste de tous les mots de passe est accessible à la direction informatique,
- une sauvegarde quotidienne est réalisée,
- les accès informatiques vers et depuis l'extérieur sont contrôlés, restreints et filtrés : anti-intrusion, anti-virus, accès internet.

2.3.4. Processus des ventes et relations avec les clients

Les procédures mises en place dans ce processus ont pour objectif de s'assurer que :

- les séparations de fonctions sont suffisantes,
- toutes les ventes sont correctement facturées et comptabilisées,
- les rabais, remises, ristournes accordés aux clients et les créances passées en perte sont dûment autorisés et correctement comptabilisés,
- les créances sont relancées et recouvrées,
- le système de comptabilisation des comptes clients et des autres comptes affectés par les opérations de ventes est fiable.

Pour atteindre ces objectifs, notre Société applique notamment les procédures suivantes :

- une consultation sur Infogreffe ou une enquête auprès de Dun & Bradstreet, ainsi qu'une analyse de la dernière liasse fiscale peuvent être réalisées,
- une analyse des soldes clients est réalisée tous les mois afin de pouvoir établir les relances nécessaires,
- un suivi des séquences de numérotation des documents est effectué,
- un rapprochement mensuel des ventes comptabilisées avec les états issus de la gestion commerciale est réalisé.

2.3.5. Processus des achats et relations avec les fournisseurs

- les séparations de fonctions sont suffisantes,
- toutes les commandes sont dûment autorisées, leur suivi permet de connaître les engagements pris par l'entreprise,
- les factures et les avoirs sont contrôlés avec les bons de commandes pour les prix et conditions de paiements. Ces factures et avoirs sont approuvés avant d'être enregistrés dans les comptes fournisseurs et dans les comptes de charge,
- toutes les dettes ou créances concernant des marchandises, les produits et services reçus ou retournés sont enregistrées dans les livres, même si les factures ou avoirs correspondants ne sont encore reçus ou approuvés.

Pour atteindre ces objectifs, notre Société applique notamment les procédures suivantes :

- vérification, numérotation et transmission des documents aux différents donneurs d'ordres pour obtenir selon les cas les bordereaux de livraison et les entrées en stock et/ou l'accord de la Direction concernée,
- suivi et relance des dossiers litigieux ou en instance,
- chaque bon de commande est visé par la direction des achats,
- chaque facture est transmise au service comptable pour enregistrement et préparation du règlement à viser par la direction générale,
- un inventaire des stocks est réalisé en fin d'année sous la surveillance de nos Commissaires aux Comptes.

2.3.6. Processus de gestion des ressources humaines

Les procédures mises en place dans ce processus ont pour objectif de s'assurer que :

- les séparations de fonctions sont suffisantes,
- les personnes figurant sur le journal de paie ont bien droit à leur rémunération,
- concernant la paie :
 - la paie est établie correctement,
 - le paiement s'effectue avec la sécurité nécessaire,
 - l'enregistrement comptable est fiable,
 - les dispositions légales conventionnelles et contractuelles sont respectées,
 - les charges sociales sont correctement déclarées et réglées.

Pour atteindre ces objectifs, notre Société applique notamment les procédures suivantes :

- les paies sont établies sous la responsabilité de la responsable des ressources humaines en application du droit social en vigueur.

2.3.7. Processus de trésorerie

Les procédures mises en place dans ce processus ont pour objectif de s'assurer que :

- les séparations de fonctions sont suffisantes,
- les paiements sont justifiés et dûment autorisés,
- les paiements sont correctement comptabilisés,
- les recettes sont intégralement et rapidement remises en banque,
- l'encaissement des effets est régulièrement suivi,
- toutes les recettes sont comptabilisées,
- le système de tenue et de comptabilisation de la caisse est fiable,
- les soldes caisses et banques dans les livres comptables reflètent la réalité.

Pour atteindre ces objectifs, notre Société applique notamment les procédures suivantes :

- le Président du Conseil d'Administration, la Direction Générale et la Direction Financière ont seuls pouvoir pour les signatures,
- les recettes ou les valeurs à encaisser sont déposées à la banque dès réception. Les remises se font par courrier et sont enregistrées régulièrement en comptabilité,
- les bordereaux de remise en banque indiquent le détail des recettes déposées,
- les espèces ne représentent pas de mouvement significatif et sont conservées dans un coffre,
- équilibrage de trésorerie journalier pour se conformer aux autorisations des concours bancaires accordés à la Société,
- comptabilisation des échéances fixes,
- gestion des placements et lignes de crédits,
- établissement mensuel des états de rapprochement de tous les comptes bancaires,
- situation de trésorerie à court terme hebdomadaire,
- vérification des conditions bancaires.

2.3.8. Processus des investissements

Les procédures mises en place dans ce processus ont pour objectif de s'assurer que :

- les séparations de fonctions sont suffisantes,
- les acquisitions d'immobilisation sont dûment autorisées et correctement comptabilisées,
- les sorties d'immobilisation sont dûment autorisées et correctement comptabilisées,
- les immobilisations existent, appartiennent bien à la Société, et sont correctement évaluées,
- les investissements sont protégés et utilisés au mieux des intérêts de la Société,
- les dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation respectent les principes généralement admis,
- les produits sur titres et sur cessions d'immobilisation sont encaissés par l'entreprise et sont correctement comptabilisés.

Pour atteindre ces objectifs, notre Société applique notamment les procédures suivantes :

- chaque commande est visée par la Direction Générale,

- un état détaillé des immobilisations et des bases d'amortissement est tenu à jour,
- ce registre est rapproché des comptes à chaque situation,
- une vérification physique périodique est effectuée afin de s'assurer de l'exactitude du registre et de procéder aux éventuelles mises au rebut.

2.3.9. Appréciation des procédures de contrôle interne

Eu égard aux informations fournies ci-dessus et à la taille de l'entreprise, nous pensons en dernière instance que globalement les procédures de contrôle interne au regard des objectifs précisés, de leur correcte application et de leur efficacité, sont satisfaisantes.

3. Pouvoirs du Directeur Général

Je vous précise qu'aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Directeur Général.

Fait à PARIS, le 4 mai 2011.

Le Président du Conseil d'Administration.

JACQUES BOGART S.A.

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil d'administration de la société JACQUES BOGART

Exercice clos le 31 décembre 2010

Fidecompta
Montée de Saint Menet
13 367 Marseille Cedex 11

S&W Associés
8, avenue du Président Wilson
75116 Paris

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ETABLI EN APPLICATION
DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU
PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIETE JACQUES BOGART**

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux Actionnaires
Jacques Bogart S.A.
76 - 78, avenue des Champs Elysées
75008 Paris

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Jacques Bogart S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion de risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du conseil comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

En application de la loi, nous vous signalons que le rapport du Président du conseil d'administration ne contient pas l'information relative aux éventuelles limitations que le conseil d'administration apporte aux pouvoirs du directeur général, requise par l'article L.225-37 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 4 mai 2011

Les commissaires aux comptes

Fidecompta

S & W Associés

Raymond Blancard

Vincent Young

JACQUES BOGART S.A.

COMPTES CONSOLIDÉS

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

	<u>PAGES</u>
Bilan consolidé	1
Compte de résultat consolidé	2
Tableau d'évolution des capitaux propres consolidés	3
Tableau des flux de trésorerie consolidés	4
Notes annexes aux états financiers consolidés	5 – 26

JACQUES BOGART S.A.**BILAN CONSOLIDE**
(en milliers d'euros)

Actif	31.12.2010	31.12.2009
<i>Actif non courant</i>		
Fonds commerciaux et écarts d'acquisition	17 420	17 805
Immobilisations incorporelles	2 180	62
Immobilisations corporelles	9 502	6 365
Immobilisations financières	930	694
Impôts différés	1 819	1 383
<i>Total Actif non courant</i>	31 851	26 309
<i>Actif courant</i>		
Stocks et en-cours	36 516	32 642
Créances clients et comptes rattachés	20 508	21 866
Autres créances et comptes de régularisation	5 049	5 659
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18 063	16 751
Impôts sur les résultats	-	164
<i>Total Actif courant</i>	80 136	77 082
TOTAL ACTIF	111 987	103 391
Passif	31.12.2010	31.12.2009
<i>Capitaux propres (part du groupe)</i>		
Capital social	1 086	1 086
Réserves	30 849	26 959
Résultat de l'exercice	7 301	5 524
<i>Total capitaux propres (part du groupe)</i>	39 236	33 569
Intérêts minoritaires	82	72
<i>Total Capitaux Propres</i>	39 318	33 641
<i>Passif non courant</i>		
Provisions pour charges à plus d'un an	2 518	2 227
Emprunts et dettes financières à plus d'un an	16 809	17 622
Emprunt sur location financement à plus d'un an	4 579	188
<i>Total passif non courant</i>	23 906	20 037
<i>Passif courant</i>		
Provisions pour charges	795	2 751
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	1 198	1 346
Concours bancaires	22 944	25 299
Fournisseurs et comptes rattachés	11 325	11 031
Autres dettes et comptes de régularisation	10 489	8 448
Emprunt sur location financement à moins d'un an	424	175
Impôt sur les résultats	1 588	663
<i>Total passif courant</i>	48 763	49 713
TOTAL DU PASSIF	111 987	103 391

JACQUES BOGART S.A.**COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE**
(en milliers d'euros)

	31.12.2010	31.12.2009
Chiffre d'affaires	85 188	80 681
Autres produits des activités ordinaires	2 664	2 493
Autres produits	3 344	7 639
Matières premières et consommables utilisés	(32 109)	(35 262)
Charges de personnel	(17 850)	(17 249)
Impôts et taxes	(965)	(923)
Dotations aux amortissements et provisions	(1 838)	(2 417)
Autres charges	(26 912)	(26 916)
Résultat opérationnel	11 522	8 046
Produits financiers	75	358
Coût de l'endettement financier brut	(1 688)	(1 717)
<i>Coût de l'endettement financier net</i>	<i>(1 613)</i>	<i>(1 359)</i>
Autres produits et charges financières	999	1 236
Résultat financier	(614)	(123)
Résultat avant impôt	10 908	7 923
Impôts sur les bénéfices	(3 597)	(2 426)
Résultat net de l'ensemble consolidé	7 311	5 497
Part des intérêts minoritaires	(10)	27
Résultat net part du groupe	7 301	5 524
Résultat par action (en euros)	10,25	7,75
Résultat dilué par action (en euros)	10,25	7,75

JACQUES BOGART S.A.**TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES**
(en milliers d'euros)

	<u>Capital social</u>	<u>Réserve de conversion</u>	<u>Réserves et résultat net</u>	<u>Situation nette</u>
Au 1 ^{er} janvier 2008				
. Capital social de 712 501 actions de € 1,52449 chacune, entièrement libéré	1 086			1 086
. Réserves et report à nouveau	<u> </u>	<u>275</u>	<u>33 544</u>	<u>33 819</u>
Au 31 décembre 2008	1 086	275	33 544	34 905
. Changement de méthodes			(1 105)	(1 105)
. Distribution de dividendes			(5 700)	(5 700)
. Mouvement de la réserve de conversion		(55)	-	(55)
. Résultat de l'exercice	<u> </u>	<u> </u>	<u>5 524</u>	<u>5 524</u>
Au 31 décembre 2009	1 086	220	32 263	33 569
. Distribution de dividendes			(1 959)	(1 959)
. Mouvement de la réserve de conversion		325	-	325
. Résultat de l'exercice	<u> </u>	<u> </u>	<u>7 301</u>	<u>7 301</u>
Au 31 décembre 2010	<u>1 086</u>	<u>545</u>	<u>37 605</u>	<u>39 236</u>

JACQUES BOGART S.A.**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES**
(en milliers d'euros)

	31.12.2010	31.12.2009
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
Résultat net des sociétés intégrées avant impôts	10 898	7 950
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
▪ Amortissements et provisions des immobilisations	1 623	1 853
▪ Provisions pour risques	(1 743)	(293)
▪ (Charges) / Produits d'impôts	(2 508)	(2 246)
▪ Variation des impôts différés	(434)	(26)
▪ Plus-value de cession sur immobilisations cédées	<u>(3 677)</u>	<u>434</u>
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	4 159	7 672
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	<u>52</u>	<u>1 711</u>
Flux net de trésorerie générée par l'activité	<u>4 211</u>	<u>9 383</u>
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions		
▪ d'immobilisations incorporelles	(1 814)	(18)
▪ Immobilisations corporelles	(6 573)	(1 451)
▪ Remboursement / (augmentation) d'immobilisations financières	(236)	(125)
▪ Cession des immobilisations corporelles	5 492	-
Incidence des variations de périmètre	<u>-</u>	<u>-</u>
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	<u>(3 131)</u>	<u>(1 594)</u>
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Apport en compte courant	253	2 102
Nouveaux emprunts	5 003	2 603
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(1 959)	(5 700)
Intérêts minoritaires	10	(27)
Remboursements d'emprunts	<u>(1 562)</u>	<u>(1 709)</u>
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement	<u>1 745</u>	<u>(2 731)</u>
Changement de méthode	-	(1 124)
Incidence des variations de cours des devises	839	(133)
Trésorerie d'ouverture	(8 545)	(12 346)
Trésorerie de clôture	<u>(4 881)</u>	<u>(8 545)</u>
Variation de trésorerie	<u>3 664</u>	<u>3 801</u>

JACQUES BOGART S.A.**NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

Sauf indication contraire, les informations chiffrées sont fournies en milliers d'euros (K€).

FAITS MARQUANTS**Acquisition de la marque Carven**

1. La société Jacques Bogart S.A. a fait l'acquisition en juin 2010 de la marque Carven en classe 3 (Parfums Cosmétiques) pour un montant global de K€ 2 000, réglée à hauteur de K€ 1 675, compte tenu des modalités de règlement. Une dette de K€ 325 a été comptabilisée en autres dettes.

Leaseback

2. La société Jacques Bogart S.A. a levé, par anticipation, l'option du crédit bail lié à l'usine de Pacy sur Eure, en date du 29 novembre 2010.

3. A cette même date, la société Jacques Bogart S.A. a cédé l'ensemble immobilier à hauteur de K€ 5 041 et un nouveau contrat de crédit bail a été signé sur 10 ans. La vente a généré une plus-value de K€ 4 547. Cette plus-value a été comptabilisée en produits constatés d'avance et reprise pour un dixième au 31 décembre 2010.

PRINCIPES COMPTABLES

4. En application du règlement européen n° 1606 / 2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe Jacques Bogart au 31 décembre 2010 ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales telles qu'approuvées par l'Union européenne à la date de clôture de ces états financiers et qui sont d'application obligatoire à cette date. Les normes internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et les interprétations de l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

5. L'ensemble des textes adoptés par l'Union européenne est disponible sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted_commission.

Référentiel IFRS appliqué

6. Les comptes annuels sont établis selon les principes et les méthodes comptables appliqués par le Groupe aux états financiers de l'exercice 2009, à l'exception des amendements de normes et des interprétations qui entrent en vigueur au 1er janvier 2010 et qui constituent des changements de méthodes comptables.

7. Les nouvelles normes, amendements de normes existantes et les interprétations qui entrent en vigueur au 1er janvier 2010 ne trouvent pas à s'appliquer dans le Groupe ou n'ont pas d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010. Il s'agit de :

- Améliorations aux IFRS du 16 avril 2009
- IAS 27 révisée - Etats financiers consolidés et individuels
- IFRS 2 (amendement) - Transactions intragroupes dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie
- IFRS 3 révisée - regroupement d'entreprise
- IAS 39 (amendement) - Eléments couverts éligibles
- IFRIC 15 - Accord pour la construction d'un bien
- IFRIC 16 - Couverture d'un investissement net à l'étranger
- IFRIC 17 - Distribution en nature à un actionnaire
- IFRIC 18 - Transfert d'actifs des clients
- IFRIC 12 – Service concession arrangements
- IFRS 1 révisée – Première adoption des IFRS
- IFRS 1 – Exemption limitée de fournir des informations comparatives selon IFRS 7

8. Le groupe n'a pas opté pour une application anticipée des normes et des interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2010.

Méthodes de consolidation

9. Les comptes des sociétés contrôlées de façon exclusive par Jacques Bogart S.A. sont consolidés par intégration globale : Les sociétés acquises sont consolidées dès que Jacques Bogart S.A. en acquiert le contrôle. Les sociétés cédées sortent du périmètre de consolidation dès que Jacques Bogart S.A. en cède le contrôle. Les sociétés dans lesquelles Jacques Bogart S.A. exerce une influence notable, notamment en raison de la détention d'une participation représentant au moins 20 % des droits de vote, sont mises en équivalence.

10. Tous les soldes et opérations réciproques figurant au bilan ou au compte de résultat des sociétés intégrées globalement ont été éliminés. Les profits réalisés à l'occasion de cessions entre les sociétés du groupe de produits restant en stock à la clôture des exercices ont été éliminés.

Écarts d'acquisition

11. Les écarts d'acquisition correspondent principalement à la différence entre le coût d'acquisition des participations consolidées et la part du groupe dans l'évaluation totale des actifs et des passifs identifiés à la date de leur acquisition. Les fonds commerciaux inscrits dans les comptes individuels des entreprises consolidées et dont l'analyse confirme l'impossibilité d'en évaluer séparément les éléments sont assimilés dans les comptes consolidés à des écarts d'acquisition. Il s'agit des fonds commerciaux acquis par la société mère ou par des filiales postérieurement à la date de première consolidation.

Dépréciation

12. Les écarts d'acquisition et les autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie font l'objet chaque année de tests de dépréciation pour déterminer si leur valeur nette comptable n'excède pas leur valeur de recouvrement.

13. Il y a eu une affectation des écarts d'acquisition à des unités génératrices de trésorerie avec la mise en place d'un test de dépréciation permettant de rechercher si la valeur actuelle est devenue inférieure à la valeur nette comptable.

14. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur recouvrable et la valeur d'usage. La valeur recouvrable est déterminée par la valeur de marché par comparaison avec des transactions similaires. En l'absence de prix de cession, la valeur de recouvrement des unités génératrices de trésorerie est déterminée par référence à la valeur d'usage. La valeur d'usage est déterminée sur la base de l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

15. En cas de perte de valeur entre la valeur au bilan et la valeur d'usage, une dépréciation de l'actif sera constatée.

Ecart d'évaluation

16. Certains écarts d'évaluation ont été affectés aux immobilisations corporelles. Ces écarts sont amortis sur la même durée que les biens auxquels ils se rapportent.

Immobilisations incorporelles

17. Les frais de développement sont intégralement passés en charges, ainsi que les frais relatifs à la propriété industrielle développée en interne par le groupe y compris les frais de premier dépôt, dès lors qu'ils ne répondent pas aux critères cumulatifs pour la constatation d'actifs incorporels générés en interne.

18. Les logiciels informatiques sont amortis linéairement sur une durée de trois ans.

Immobilisations corporelles

19. Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'origine pour le groupe, nets des amortissements et des éventuelles dépréciations.

20. L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la durée d'utilisation estimée des diverses catégories d'immobilisations, compte tenu des valeurs résiduelles éventuelles. Les principales durées d'utilisation retenues, afin de rendre homogène l'évaluation des immobilisations corporelles, sont les suivantes :

Constructions	20 ans
Matériel et outillage	5 à 10 ans
Agencements, aménagements	5 à 10 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
Stands	2 à 3 ans

Achats d'immobilisations en crédit-bail

21. Lorsqu'une société du groupe est locataire d'un bien selon un contrat de crédit-bail immobilier présentant les caractéristiques d'une acquisition, la fraction du loyer correspondant à la valeur vénale du bien au début du contrat est immobilisée et amortie selon la méthode ci-dessus, et la dette correspondante est comptabilisée au passif du bilan. Les crédits-baux mobiliers sont non significatifs et ne font pas l'objet de retraitements en consolidation. Une information est néanmoins portée en annexe concernant l'engagement hors bilan.

Stocks

22. Les stocks sont valorisés à leur prix de revient ou de leur valeur probable de réalisation. Le prix de revient des stocks de matières premières et approvisionnements est déterminé principalement selon les prix d'achat. Cette méthode de valorisation donne des résultats équivalents à ceux qui seraient obtenus avec la méthode premier entré, premier sorti. Le prix de revient des produits finis et semi-finis est déterminé en cumulant le prix d'achat pour la partie matière et le coût standard pour la main d'œuvre et les frais directs et indirects de production.

23. Les stocks sont valorisés à la clôture de chaque exercice sur la base des quantités inventoriées au 31 décembre de chaque année.

24. Conformément à la norme IAS 38, les articles publicitaires détenus par les filiales de distributions étrangères et remis gratuitement aux clients sont constatés en charges dès leur achat. A l'inverse, les articles publicitaires stockés par les sociétés françaises qui sont soit vendus avec marge, soit remis gratuitement dans le cadre d'accords commerciaux sont stockés.

Conversion des états financiers libellés en devises

25. Les éléments des comptes de résultat des filiales étrangères sont convertis en euros sur la base du taux de change moyen sur l'exercice de la devise considérée. Les actifs et les passifs des filiales étrangères sont convertis selon les taux de change en vigueur à la clôture de la période. Les pertes ou profits résultant de la conversion des états financiers des sociétés étrangères sont comptabilisés directement dans la réserve de conversion incluse dans les capitaux propres.

26. Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en euros sur la base des taux de change en vigueur à la clôture de la période, sauf pour les montants faisant l'objet d'une couverture à terme. Les différences de change résultant de la conversion des éléments en devises sont incluses dans le compte de résultat.

Investissements permanents dans les filiales

27. Par exception au principe décrit ci-dessus, les différences de change nées de la conversion des créances en devises détenues par la société mère sur des filiales étrangères intégrées globalement sont passées en mouvement de la réserve de conversion lorsqu'elles correspondent à des investissements permanents de la société mère dans ces filiales.

Impôts différés

28. Certains retraitements apportés aux comptes annuels des sociétés pour les besoins de la consolidation ainsi que les différences temporaires entre les résultats imposables fiscalement et les résultats comptables génèrent des éléments de fiscalité différée. Ces différences, qui résultent principalement de l'élimination des marges en stocks réalisées entre les sociétés du groupe, donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés selon l'approche bilantielle, qui consiste à constater un actif ou un passif d'impôt différé sur toute différence entre le résultat comptable et le résultat fiscal.

29. Les actifs d'impôt différé, qu'ils soient liés à des différences temporaires déductibles, des retraitements fiscalisés ou à des pertes fiscales reportables, ne sont pris en compte que si leur récupération est probable. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués en fin d'exercice en fonction des derniers taux d'impôts votés. Ils sont compensés au sein de chaque société ou entité fiscale.

Retraites

30. Dans certains pays, notamment en France, les sociétés du groupe versent des cotisations assises sur les salaires à des organismes responsables du service de ces allocations. Lorsqu'il existe des indemnités de départ ou d'autres engagements spécifiques dont le Groupe a la responsabilité, les engagements actuariels correspondants sont pris en charge sous forme de provision pour risques.

31. Cette provision résulte d'un calcul effectué selon une méthode rétrospective qui prend en compte l'ancienneté, l'espérance de vie et le taux de rotation du personnel, ainsi que les hypothèses de revalorisation et d'actualisation.

Autres provisions pour risques et charges

32. Les provisions pour risques et charges comptabilisées en fin d'exercice sont destinées à couvrir les risques et charges, nettement précisés dans leur objet et que des événements survenus ou en cours rendent probables. Ces provisions sont réévaluées à chaque clôture en fonction de l'évolution de ces risques.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

33. La trésorerie dont la variation est expliquée dans le tableau des flux de trésorerie, correspond aux disponibilités, aux valeurs mobilières de placement, aux dépôts à court terme et aux concours bancaires. Les composantes de la trésorerie sont à court terme.

Le chiffre d'affaires

34. Le chiffre d'affaires provenant de la vente de biens est comptabilisé net des remises et taxes sur les ventes.

Dépréciation créances clients

35. En ce qui concerne les créances clients à court terme, la juste valeur des créances clients est considérée comme voisine de leur valeur comptable eu égard à leur échéance, à l'exception des créances clients présentant un caractère irrécouvrable.

36. Concernant des créances clients présentant des conditions de règlement avantageuses, les provisions pour dépréciation des créances clients sont déterminées à partir d'une actualisation des flux futurs de trésorerie, dès lors que l'effet de l'actualisation est significatif.

Instruments financiers

37. Les actifs financiers sont principalement constitués par des créances, des disponibilités et des valeurs mobilières de placement. Les créances provenant de l'activité du groupe sont évaluées au coût amorti qui, compte tenu de leur échéance à court terme, s'identifie à leur valeur nominale. Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur, les ajustements de juste valeur étant comptabilisées en résultat. Les titres disponibles pour la vente sont également évalués à leur juste valeur, le groupe ayant choisi d'imputer en résultat les ajustements de valeur.

Instruments dérivés et de couverture

38. Des instruments financiers sont utilisés pour se prémunir de l'exposition aux risques de variation des cours de change et de taux d'intérêt. Des contrats de vente à terme ont ainsi été conclus en vue de couvrir des flux de trésorerie futurs liés aux transactions commerciales internationales ; il a également été conclu deux swaps de taux afin de se couvrir d'une hausse de taux d'intérêts des contrats d'emprunts souscrits par le groupe.

Résultat par action

39. Conformément à la norme IAS 33, le résultat par action est déterminé en divisant le résultat net du groupe par le nombre d'actions moyen pondéré en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est établi à partir du nombre moyen pondéré d'actions majoré du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée, durant l'exercice, des options de souscription existante.

Information sectorielle

40. L'information sectorielle est réalisée selon deux niveaux d'analyse de l'activité du groupe ; une première analyse par secteur d'activité et métier, une seconde analyse par secteur géographique.

INFORMATIONS RELATIVES AUX PERIMETRES DE CONSOLIDATION

41. Au cours du second semestre 2010, le périmètre du groupe Jacques Bogart a été modifié. La société Carven Parfums S.A.S. a été créée le 2 juillet 2010 afin d'exploiter la marque Carven dans le cadre d'un contrat de licence, parfums et cosmétiques entre Carven Parfums S.A.S. et Jacques Bogart S.A.

42. La liste des sociétés consolidées est la suivante :

(a) Par intégration globale

Sociétés françaises

	<u>% d'intérêt</u>	
	<u>31.12.2010</u>	<u>31.12.2009</u>
Jacques Bogart S.A.	Société mère	
Parfums Ted Lapidus S.A.S.	100,00	100,00
Société Française de Fabrication de Parfumerie S.A.S.	100,00	100,00
Institut Jeanne Piaubert S.A.S.	100,00	100,00
Jeanne Piaubert S.A.S.	100,00	100,00
Fairtrade S.A.R.L.	99,42	99,42
Stendhal S.A.S.	100,00	100,00
Ted Lapidus S.A.S.	100,00	100,00
Distribal S.A.S.	100,00	100,00
Parfums Jacques Bogart S.A.S.	100,00	100,00
Société Française de Fabrication de Cosmétiques S.A.S.	100,00	100,00
Aromalux S.A.S.	100,00	100,00
I.S.D. S.A.S.	90,00	90,00
Athénaïs S.A.S.	100,00	100,00
Carven Parfums S.A.S.	100,00	-

Sociétés étrangères

	% d'intérêt	
	<u>31.12.2010</u>	<u>31.12.2009</u>
Jacques Bogart Hong Kong Ltd., Hong Kong	100,00	100,00
Parfulux S.A., Belgique	100,00	100,00
Jacques Bogart Gmbh, Allemagne	51,00	51,00
Jacques Bogart SPA, Italie	100,00	100,00
Jacques Bogart International BV, Pays-Bas	100,00	100,00
Jacques Bogart Espana S.L., Espagne	100,00	100,00
Jacques Bogart U.K. Ltd. Royaume-Uni	100,00	100,00
April Cosmetics and Perfumes Chain Stores Ltd. Israël	100,00	100,00

(b) Sociétés non consolidées

La société Jacques Bogart Egypt, for Trade and Industry, SAE Egypt, n'est pas consolidée du fait de l'arrêt de son activité. Les risques liés à cette activité ont été traduits dans les comptes de la société mère.

Evolution de la valeur nette des immobilisations incorporelles et corporelles

43. Les évolutions de la valeur nette des immobilisations incorporelles et corporelles se présentent de la manière suivante :

	<u>Immobilisations Incorporelles</u>	<u>Fonds commerciaux et écarts d'acquisition</u>	<u>Immobilisations corporelles</u>	<u>Total</u>
Solde au 1 ^{er} janvier 2010	62	17 805	6 365	24 232
Autres mouvements	-	-	(405)	(405)
Acquisitions	2 139	-	6 573	8 712
Cessions	-	-	(1 815)	(1 815)
Variation des amortissements et provisions	<u>(21)</u>	<u>(385)</u>	<u>(1 216)</u>	<u>(1 622)</u>
Solde au 31 décembre 2010	<u>2 180</u>	<u>17 420</u>	<u>9 502</u>	<u>29 102</u>

44. Les écarts d'acquisition s'analysent de la façon suivante :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissements</u>	<u>Valeur comptable</u>	<u>Provision</u>	<u>Acquisition</u>	<u>Valeur comptable</u>
Jeanne Piaubert S.A.S.	799	(117)	682	-	-	682
April Cosmetics & Perfumes Chain Stores Ltd	4 399	-	4 399	-	-	4 399
Jacques Bogart International B.V.	5 309	(1 770)	3 539	-	-	3 539
Institut Jeanne Piaubert S.A.S.	6 089	(3 107)	2 982	-	-	2 982
Parfums Ted Lapidus S.A.S.	1 889	(1 322)	567	-	-	567
Fairtrade S.A.R.L.	5 126	(3 588)	1 538	(1 538)	-	-
Ted Lapidus S.A.S.	386	(106)	280	-	-	280
Athenaïs S.A.S.	4 970	-	4 970	-	-	4 970
Total	<u>28 967</u>	<u>(10 010)</u>	<u>18 957</u>	<u>(1 538)</u>	<u>-</u>	<u>17 419</u>

45. Une provision a été constatée au 31 décembre 2010 à hauteur de 100 % de la valeur du goodwill restant pour la société Fairtrade.

Immobilisations incorporelles

46. Les mouvements des valeurs brutes des immobilisations incorporelles s'analysent de la manière suivante :

	<u>31/12/2009</u>	<u>Autres mouvements</u>	<u>Augmentation</u>	<u>Cession</u>	<u>31/12/2010</u>
Marques	-	-	2 100	-	2 100
Dépôts et logiciels	<u>753</u>	<u>2</u>	<u>39</u>	<u>40</u>	<u>754</u>
Total	<u>753</u>	<u>2</u>	<u>2 139</u>	<u>40</u>	<u>2 854</u>

47. Les mouvements des amortissements des immobilisations incorporelles s'analysent de la manière suivante :

	<u>31/12/2009</u>	<u>Autres mouvements</u>	<u>Augmentation</u>	<u>Reprise</u>	<u>31/12/2010</u>
Logiciels	<u>691</u>	<u>2</u>	<u>21</u>	<u>40</u>	<u>674</u>
Total	<u>691</u>	<u>2</u>	<u>21</u>	<u>40</u>	<u>674</u>

Immobilisations corporelles

48. Les mouvements des valeurs brutes des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

	<u>31.12.2009</u>	Autres <u>Mouvements</u>	<u>Augmentation</u>	<u>Cession</u>	<u>31.12.2010</u>
Terrains	939	-	545	(1 122)	362
Constructions	5 009	-	4 783	(4 423)	5 369
Agencements boutiques	4 996	353	910	-	6 259
Matériel et outillage	9 942	-	147	(99)	9 990
Autres immobilisations corporelles	6 633	-	184	(311)	6 506
Avances et acomptes sur immobilisations	<u>26</u>	<u>-</u>	<u>30</u>	<u>(26)</u>	<u>30</u>
	<u>27 545</u>	<u>353</u>	<u>6 599</u>	<u>(5 981)</u>	<u>28 516</u>

49. Les mouvements des amortissements des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

	<u>31.12.2009</u>	Autres <u>Mouvements</u>	<u>Dotation</u>	<u>Reprise</u>	<u>31.12.2010</u>
Constructions	3 956	-	165	(3 731)	390
Agencements boutiques	3 230	504	329	-	4 063
Matériel et outillage	9 345	-	268	(99)	9 514
Autres immobilisations corporelles	<u>4 649</u>	<u>254</u>	<u>454</u>	<u>(310)</u>	<u>5 047</u>
	<u>21 180</u>	<u>758</u>	<u>1 216</u>	<u>(4 140)</u>	<u>19 014</u>

50. Les montants relatifs aux immobilisations achetées en crédit-bail inclus dans les tableaux qui précèdent sont les suivants :

	<u>31.12.2009</u>	<u>Augmentation</u>	<u>Diminution</u>	<u>31.12.2010</u>
Terrains	759	362	(759)	362
Constructions	4 281	4 678	(4 281)	4 678
Autres immobilisations corporelles	<u>93</u>	<u>-</u>	<u>(93)</u>	<u>-</u>
Valeur brute	5 133	5 040	(5 133)	5 040
Amortissements cumulés	<u>(3 726)</u>	<u>(106)</u>	<u>3 813</u>	<u>(19)</u>
Valeur nette	<u>1 407</u>	<u>4 934</u>	<u>(1 320)</u>	<u>5 021</u>

Immobilisations financières

51. Les immobilisations financières sont composées des éléments suivants :

	<u>31.12.2010</u>	<u>31.12.2009</u>
Prêts	87	57
Autres immobilisations financières	<u>843</u>	<u>637</u>
	<u>930</u>	<u>694</u>

Stocks

52. Les stocks se décomposent de la manière suivante :

	<u>31.12.2010</u>	<u>31.12.2009</u>
Matières premières	13 070	11 784
Marchandises	16 587	15 227
En-cours de production de biens	644	833
Produits finis et semi-finis	<u>6 215</u>	<u>4 798</u>
Total	<u>36 516</u>	<u>32 642</u>

Clients et comptes rattachés

	<u>31.12.2010</u>	<u>31.12.2009</u>
Clients et comptes rattachés	21 724	23 028
Provision pour dépréciation	<u>(1 216)</u>	<u>(1 162)</u>
Net	<u>20 508</u>	<u>21 866</u>

Trésorerie et équivalents de trésorerie

	<u>31.12.2010</u>	<u>31.12.2009</u>
Certificats de dépôt	-	1 400
Sicav et FCP monétaires	11 580	9 359
Titres cotés étrangers	2 932	2 263
Comptes bancaires	<u>3 551</u>	<u>3 729</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<u>18 063</u>	<u>16 751</u>

Autres créances et comptes de régularisation

55. Les autres créances et comptes de régularisation comprennent les éléments suivants :

	<u>31.12.2010</u>	<u>31.12.2009</u>
Etat	339	342
T.V.A. à récupérer	1 984	1 838
Avoir à recevoir	410	34
Acomptes versés	395	128
Charges constatées d'avance	1 369	1 624
Indemnité de rupture de contrat à recevoir	-	1 111
Divers	<u>552</u>	<u>582</u>
Total	<u>5 049</u>	<u>5 659</u>

Créances à plus d'un an

56. (a) Les échéances des créances au 31 décembre 2010 s'analysent de la façon suivante :

	Montant total	Echéance		
		A moins d'un an	A plus d'un an	A plus de 5 ans
Créances de l'actif immobilisé				
Prêts	87	-	87	-
Autres immobilisations financières	843	-	-	843
Créances de l'actif circulant				
Clients et comptes rattachés	20 508	20 508	-	-
Autres créances et comptes de régularisation	<u>5 049</u>	<u>5 049</u>	-	-
Total	<u>26 487</u>	<u>25 557</u>	<u>87</u>	<u>843</u>

(b) Les autres immobilisations financières à plus d'un an correspondent à des loyers versés d'avance à titre de caution.

Capital social

57. Au 31 décembre 2010, le capital social était divisé en 712 501 actions ordinaires de € 1,52449 chacune, soit un total de 1 086 201 €.

Intérêts minoritaires

58. Les mouvements sur intérêts minoritaires au cours de l'exercice se présentent de la manière suivante :

	K€uros
Intérêts minoritaires au 1 ^{er} janvier 2010	72
Quote-part des résultats de l'exercice	<u>10</u>
Intérêts minoritaires au 31 décembre 2010	<u>82</u>

Emprunts et dettes financières

59. Ils s'analysent comme suit :

	31.12.2009	Echéance au 31.12.2010			
	Montant total	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Compte courant bloqué	12 624	12 877	377	-	12 500
Emprunts auprès des établissements de crédit	6 328	5 129	1 198	3 902	29
Emprunts sur acquisitions en crédit-bail	363	5 003	424	1 866	2 713
Autres dettes financières	12	1	1	-	-
Concours bancaires courants, intérêts courus	<u>25 303</u>	<u>22 944</u>	<u>22 944</u>	-	-
Total au 31 décembre 2010	<u>44 630</u>	<u>45 954</u>	<u>24 944</u>	<u>5 768</u>	<u>15 242</u>

60. Les emprunts auprès des établissements de crédit correspondent à des dettes libellées en euros et majoritaires à taux variable.

61. Le compte courant bloqué correspond à une avance faite par un actionnaire, bloqué sur une période de huit ans et rémunéré.

62. La répartition des emprunts et dettes financières par devise de remboursement est la suivante :

	<u>31.12.2010</u>	<u>31.12.2009</u>
Euros	34 721	34 295
Shekels	<u>11 233</u>	<u>10 335</u>
	<u>45 954</u>	<u>44 630</u>

63. Les augmentations et remboursements des emprunts et des dettes à long terme se présentent de la manière suivante :

	<u>31.12.2009</u>	<u>Nouveaux emprunts et/ou intérêts courus</u>	<u>Remboursement</u>	<u>31.12.2010</u>
Compte courant bloqué	12 500	-	-	12 500
Intérêts sur compte courant bloqué	124	253	-	377
Emprunts auprès des Etablissements de crédit	6 328	-	(1 199)	5 129
Emprunts sur acquisition en crédit-bail	<u>363</u>	<u>5 003</u>	<u>(363)</u>	<u>5 003</u>
	<u>19 315</u>	<u>5 256</u>	<u>(1 562)</u>	<u>23 009</u>

Provisions

64. (a) Les mouvements des provisions s'analysent de la façon suivante :

	<u>31.12.2009</u>	Autres <u>mouvements</u>	<u>Dotation</u>	<u>Reprise</u>	<u>31.12.2010</u>
Provisions pour risques :					
▪ Provisions pour risque fiscaux et sociaux	2 214	-	87	(1 524)	777
▪ Indemnités de départ en retraite	2 227	77	253	(39)	2 518
▪ Autres	<u>538</u>	-	<u>18</u>	<u>(538)</u>	<u>18</u>
	<u>4 979</u>	<u>77</u>	<u>358</u>	<u>(2 101)</u>	<u>3 313</u>
Provisions pour dépréciation :					
▪ Stocks	4 004	11	626	(327)	4 314
▪ Clients	1 162	-	243	(189)	1 216
▪ Titres de participation	440	-	-	-	440
▪ Ecart d'acquisition	1 152	-	385	-	1 537
▪ Autres créances	<u>902</u>	-	-	-	<u>902</u>
	<u>7 660</u>	<u>11</u>	<u>1 254</u>	<u>(516)</u>	<u>8 409</u>
Total	<u>12 639</u>	<u>88</u>	<u>1 612</u>	<u>(2 617)</u>	<u>11 722</u>
Résultat d'exploitation			1 227	(2 617)	
Résultat financier			385	-	

(b) Les reprises de provisions s'analysent ainsi :

Reprises de provisions devenues sans objet	(188)
Reprises de provisions suite à des consommations	(2 429)
	<u>(2 617)</u>

65. La provision pour indemnité de départ à la retraite a été calculée selon les hypothèses suivantes : un taux annuel de progression des salaires de 2 %, un âge de départ à la retraite de 65 ans, un taux de charge moyen de 43 % et un taux d'actualisation de 3,34 % .

66. Les provisions pour risques fiscaux et sociaux se composent principalement de provisions pour contrôle fiscal (691 K€), de provisions pour litiges prud'homaux (86 K€).

Autres dettes et comptes de régularisation

67. Ils s'analysent comme suit :

	<u>31.12.2010</u>	<u>31.12.2009</u>
Avances et acomptes	152	769
Dettes fiscales et sociales	3 920	3 819
Avoirs à établir	510	844
Produits constatés d'avance	4 023	3
Rappel sur vente	202	223
Compte courant d'associés	686	2 102
Dettes liées au rachat de la marque Carven	325	-
Divers	<u>671</u>	<u>688</u>
	<u>10 489</u>	<u>8 448</u>

Résultat opérationnel

68. Les charges et produits opérationnels se décomposent de la manière suivante :

	<u>31.12.2010</u>	<u>31.12.2009</u>
Produits opérationnels		
- Chiffre d'affaires	85 188	80 681
- Revenus de licences	2 664	2 493
- Reprises de provisions (hors stocks)	2 290	4 464
- Litiges commerciaux	-	260
- Annulation dette financière liée à la levée d'option du crédit-bail S.F.F.P.	243	-
- Coopération commerciale	-	290
- Produits de cession des immobilisations	451	425
- Indemnités transactionnelles	-	1 000
- Divers	<u>360</u>	<u>1 200</u>
Total produits opérationnels	<u>91 196</u>	<u>90 813</u>
Charges opérationnelles		
- Matières premières et consommables utilisées (Provisions sur stocks incluses)	(32 109)	(35 262)
- Charges de personnel	(17 850)	(17 249)
- Impôts et taxes	(965)	(923)
- Dotations aux amortissements et provisions (hors stocks)	(1 838)	(2 417)
- Autres achats et charges externes	(23 743)	(25 120)
- Valeurs nettes comptables des immobilisations cédées	(1 321)	(434)
- Versements sur litiges	-	(107)
- Redressements fiscaux	(1 399)	(725)
- Divers	<u>(449)</u>	<u>(530)</u>
Total charges opérationnelles	<u>(79 674)</u>	<u>(82 767)</u>
Résultat opérationnel	<u>11 522</u>	<u>8 046</u>

Résultat financier

69. Le résultat financier est composé des éléments suivants :

	<u>31.12.2010</u>	<u>31.12.2009</u>
Intérêts perçus	75	358
Intérêts et charges assimilées	(1 688)	(1 717)
Résultat de change	696	733
Produits nets de cessions de valeurs mobilières	36	109
Plus-value sur instruments financiers	652	778
Dotations nettes aux amortissements et provisions	<u>(385)</u>	<u>(384)</u>
	<u>(614)</u>	<u>(123)</u>

Impôts sur les résultats

70. (a) La société Jacques Bogart et ses filiales françaises détenues à 95 % au moins ont opté pour le régime d'intégration fiscale de leurs résultats. La convention d'intégration prévoit que les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration.

(b) La société Jacques Bogart et certaines de ses filiales intégrées ont fait l'objet de contrôles portant sur les exercices 1994 à 2001 et sur les exercices 2005 à 2006. Le groupe et ses conseils contestent certains des chefs de redressement notifiés, portant sur un montant global de 0,7 millions d'euros pénalités comprises, provisionnés intégralement dans les comptes et ont l'intention de mettre en œuvre toutes les procédures afin de faire reconnaître leurs droits.

(c) Un redressement fiscal portant sur une somme de K€ 268 a été notifié au cours de l'exercice 2002 à la société Jacques Bogart Espagne. En 2007, la société Jacques Bogart Espagne a réglé 71 K€. La totalité du risque restant est provisionnée au 31 décembre 2010 pour un montant de K€ 10.

(d) La charge d'impôt sur les résultats se décompose comme suit :

	<u>31.12.2010</u>	<u>31.12.2009</u>
Charge d'impôt courant	4 011	2 457
(Crédit)/charges d'impôt différé	<u>(414)</u>	<u>(31)</u>
Charge d'impôt, nette	<u>3 597</u>	<u>2 426</u>

(e) Les créances et dettes d'impôts différés, calculées sur la base d'un taux de 33,33 % sont essentiellement à court terme et s'analysent de la façon suivante :

	<u>31.12.2009</u>	Effet de <u>change</u>	Mouvements <u>2010</u>	<u>31.12.2010</u>
Sur différences temporaires fiscales	(31)	-	96	65
Sur retraitements de consolidation	1 271	-	309	1 580
Reports déficitaires	<u>143</u>	<u>22</u>	<u>9</u>	<u>174</u>
	<u>1 383</u>	<u>22</u>	<u>414</u>	<u>1 819</u>

(f) La réconciliation du taux d'impôt effectif du groupe avec le taux d'impôt standard s'établit comme suit :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Résultat avant impôt	10 908	7 923
Impôt sur les résultats, au taux standard de 33,33 %	(3 632)	(2 641)
▪ Impact des crédits d'impôt sur redevances perçues	22	23
▪ Utilisation de déficits antérieurs non activés	66	159
▪ Effets d'impôt des filiales étrangères	47	82
▪ Déficit non activés	(615)	(134)
▪ Différences permanentes	832	457
▪ Contribution additionnelle	(103)	(51)
▪ Paiement redressements fiscaux	(574)	(242)
▪ Crédit d'impôt recherche	213	-
▪ Impôts différés	-	(79)
▪ Provision crédit bail	<u>147</u>	<u>-</u>
Impôt sur les résultats effectif	<u>(3 597)</u>	<u>(2 426)</u>

Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et direction

71. Les membres des organes d'administration et de direction de la société consolidante ont perçu une rémunération de 363 394 euros dans la société Jacques Bogart S.A. et de 123 089 euros dans les sociétés contrôlées au titre de leur fonction de direction.

Charges d'honoraires relatifs aux commissaires aux comptes

72.

	S & W <u>Associés</u> Keuros	%	<u>Fidecompta</u> Keuros	%
Audit des comptes				
▪ Certification des comptes	197	91	19,5	9
Autres prestations				
▪ Juridique, fiscal, social, autres	-	-	-	-
Total	<u>197</u>	<u>91</u>	<u>20</u>	<u>9</u>

Effectif moyen employé pendant la période

73.

	<u>31.12.2010</u>	<u>31.12.2009</u>
Cadres et agents de maîtrise	176	220
Employés et ouvriers	<u>404</u>	<u>374</u>
Total	<u>580</u>	<u>594</u>

Engagements hors bilan74. (a) Effets escomptés non échus

Au 31 décembre 2010, le groupe n'avait escompté aucun effet non échus (2009 : K€ 174). Ces derniers sont considérés comme des créances clients et non pas comme des disponibilités.

(b) Opérations sur devises

Au 31 décembre 2010, le montant des engagements sur devises s'élevait à K\$ 820 correspondant à des contrats de ventes à terme conclus en couverture de transactions commerciales.

(c) Contrat d'échange de taux

La société Jacques Bogart S.A. a conclu deux contrats d'échange de taux d'intérêt prêteur à taux fixe pour se couvrir contre une hausse de taux d'intérêt des contrats d'emprunts à taux variables souscrits par le groupe.

<u>Contrat à échéance</u>	<u>Base</u> K€uros	<u>Taux</u>	<u>Echéance</u>
Prêteur	4 964	3,79	23 décembre 2013
Prêteur	3 436	3,79	31 décembre 2013

(d) Litiges

La société et ses filiales sont engagées dans diverses procédures concernant des litiges. Après examen de chaque cas, et après avis des conseils, les provisions jugées nécessaires ont été, le cas échéant, constituées dans les comptes.

(e) Engagements donnés

Au 31 décembre 2010, la société Bogart s'était engagé principalement auprès d'établissements financiers, sous forme de caution ou de lettres d'intention au profit de ses filiales, pour un montant global de K€ 11 992 et de 55 480 Knis.

La société Bogart S.A. est toujours caution pour les sociétés françaises cédées dans le cadre d'opération de recentrage du groupe Bogart sur les activités de parfums et de cosmétiques dans le cadre d'emprunts et de concours bancaires à hauteur de 7 735 K€ au profit d'établissements bancaires. Les banques ont en effet maintenu les garanties données par la société Jacques Bogart S.A. Cette dernière a obtenu de la société SARIEL S.A.S. le cessionnaire, une lettre d'intention de contre-garantie desdits engagements, étant précisé que les banques disposent déjà de garanties hypothécaires et de nantissements des fonds de commerce des sociétés concernées pour les concours qui leur sont consentis.

(f) Privilèges et nantissements de fonds de commerce

La société Jacques Bogart et certaines de ses filiales ont fait l'objet de contrôles fiscaux pour les périodes allant de 1994 à 2001. Elles ont demandé à surseoir au paiement des sommes contestées dans les conditions prévues par le livre des procédures fiscales, en contrepartie de quoi, la société Jacques Bogart et la société Jeanne Piaubert ont constitué des garanties au profit du Trésor Public en réalisant un nantissement de fonds de commerce.

Informations par secteur d'activité

75.

	Activité gros Parfums cosmétiques	Activité détail Parfums cosmétiques	Activité licence	Total
<u>Solde au 31 décembre 2010</u> (en millions d'euros)				
Chiffre d'affaires net	51.0	34.2	-	85.2
Produits de licence	-	-	2.7	2.7
Résultat opérationnel	8.2	1.5	1.8	11.5
Actifs des secteurs	80.5	28.9	2.6	112.0
Passifs des secteurs	52.6	19.8	0.3	72.7
Investissements en immobilisations corporelles	5.1	0.9	-	6.0
Amortissements des immobilisations corporelles	12.4	6.6	-	19.0
Charge d'impôt	2.9	0.1	0.6	3.6
<u>Solde au 31 décembre 2009</u> (en millions d'euros)				
Chiffre d'affaires net	47.2	33.5	NS	80.7
Produits de licences	-	-	2.5	2.5
Résultat opérationnel	4.9	1.3	1.8	8.0
Actifs des secteurs	73.2	27.2	3.0	103.4
Passifs des secteurs	51.9	17.2	0.5	69.6
Investissements en immobilisations corporelles	0.9	0.5	-	1.4
Amortissements des immobilisations corporelles	15.9	5.3	NS	21.2
Charge d'impôt	1.8	NS	0.6	2.4

Informations par zone géographique

76. Les chiffres présentés ci-dessous pour chaque zone géographique sont relatifs aux sociétés implantées dans cette zone. Ils ne traduisent pas l'importance des marchés.

	<u>France</u>	<u>Europe</u> Hors France	<u>M.O./Russie</u>	<u>Asie</u>	<u>Total</u>
<u>Solde au 31 décembre 2010</u> (en millions d'euros)					
Chiffre d'affaires net	43.4	12.0	28.2	1.6	85.2
Produits de licences	2.7	-	-	-	2.7
Résultat opérationnel	6.0	4.2	0.9	0.4	11.5
Actifs des secteurs	73.7	15.8	20.9	1.6	112.0
Passifs des secteurs	52.1	2.7	17.7	0.2	72.7
Investissements en immobilisations corporelles	6.0	-	-	-	6.0
Amortissements des immobilisations corporelles	11.9	0.9	6.0	0.2	19.0
Charge d'impôt	3.5	0.1	-	-	3.6
<u>Solde au 31 décembre 2009</u> (en millions d'euros)					
Chiffre d'affaires net	38.8	12.5	27.8	1.6	80.7
Produits de licences	2.5	-	-	-	2.5
Résultat opérationnel	2.8	3.8	0.8	0.6	8.0
Actifs des secteurs	66.6	16.0	19.6	1.2	103.4
Passifs des secteurs	51.1	3.1	15.3	0.1	69.6
Investissements en immobilisations corporelles	1.1	0.1	0.1	0.1	1.4
Amortissements des immobilisations corporelles	15.3	0.9	4.8	0.2	21.2
Charge d'impôt	2.4	NS	NS	-	2.4

77. Le chiffre d'affaires par importance des marchés se décompose comme suit :

	<u>31.12.2010</u>	<u>31.12.2009</u>
France	11	10
Europe ① (Hors France)	46	46
Moyen-Orient / Russie	14	13
Amérique	10	7
Asie	3	3
Afrique	<u>1</u>	<u>1</u>
	<u>85</u>	<u>80</u>

① *Y compris Israël et la Turquie*

JACQUES BOGART S.A.

**RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 décembre 2010

Fidecompta
Montée de Saint Menet
13367 Marseille Cédex 11

S & W Associés
8, avenue du Président Wilson
75116 Paris

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux actionnaires

Jacques Bogart S.A.

76 - 78, avenue des Champs Elysées
75008 Paris

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société **Jacques Bogart S.A.**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Ecarts d'acquisition et provisions pour risques et charges

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société pour l'évaluation des écarts d'acquisitions, des provisions pour risques et charges telles que respectivement décrites dans les notes 11 à 15, dans la note 64 à 66 et dans la note 70b) à 70c) de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable des données et hypothèses sur lesquels se fondent ces éléments et à revoir les calculs effectués par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III -Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 4 mai 2011

Les Commissaires aux Comptes

Fidecompta

S & W Associés

Raymond Blancard

Vincent Young

JACQUES BOGART S.A.

COMPTES ANNUELS

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

	<u>PAGES</u>
Bilan	1 - 2
Compte de résultat	3 - 4
Tableau d'évolution de la situation nette	5
Tableau des flux de trésorerie	6
Annexe aux comptes annuels	7 - 23

JACQUES BOGART S.A.**BILAN ACTIF**

au 31 décembre 2010

ACTIF	31.12.2010			31.12.2009
	Montants bruts	Amortissements ou provisions pour dépréciation	Montants nets	Montants Nets
	€	€	€	€
Actif immobilisé :				
Immobilisations incorporelles :				
Concessions et droits similaires	<u>2 237 483</u>	<u>127 468</u>	<u>2 110 015</u>	<u>12 164</u>
Total immobilisations incorporelles	<u>2 237 483</u>	<u>127 468</u>	<u>2 110 015</u>	<u>12 164</u>
Immobilisations corporelles :				
Terrain	-	-	-	179 537
Constructions	152 449	122 001	30 448	99 435
Autres immobilisations corporelles	<u>1 254 116</u>	<u>562 417</u>	<u>691 699</u>	<u>652 007</u>
Total immobilisations corporelles	<u>1 406 565</u>	<u>684 418</u>	<u>722 147</u>	<u>930 979</u>
Immobilisations financières :				
Participations	70 967 780	45 036 086	25 931 694	25 483 452
Prêts	699 284	-	699 284	1 632 033
Autres immobilisations financières	<u>816 239</u>	<u>440 000</u>	<u>376 239</u>	<u>369 411</u>
Total immobilisations financières	<u>72 483 303</u>	<u>45 476 086</u>	<u>27 007 217</u>	<u>27 484 896</u>
Total actif immobilisé	<u>76 127 351</u>	<u>46 287 972</u>	<u>29 839 379</u>	<u>28 428 039</u>
Actif circulant :				
Avances et acomptes sur commandes	443 716	-	443 716	43 550
Créances clients et comptes rattachés	156 713	-	156 713	804 948
Autres créances	23 555 389	1 855 123	21 700 266	17 944 780
Valeurs mobilières de placement	4 842 924	-	4 842 924	1 931 506
Disponibilités	198 012	-	198 012	134 049
Charges constatées d'avance	<u>377 847</u>	-	<u>377 847</u>	<u>407 602</u>
Total actif circulant	<u>29 574 601</u>	<u>1 855 123</u>	<u>27 719 478</u>	<u>21 266 435</u>
Ecarts de conversion - actif			<u>190 722</u>	<u>208 083</u>
Total de l'actif			<u>57 749 579</u>	<u>49 902 557</u>

JACQUES BOGART S.A.**BILAN PASSIF**

au 31 décembre 2010

PASSIF	<u>31.12.2010</u>	<u>31.12.2009</u>
	€	€
Capitaux propres :		
Capital social	1 086 201	1 086 201
Réserves :		
Réserve légale	108 620	108 620
Autres réserves	19 463 009	15 779 148
Résultat net de l'exercice	<u>6 357 039</u>	<u>5 643 239</u>
Situation nette	<u>27 014 869</u>	<u>22 617 209</u>
Provisions pour risques	<u>5 386 451</u>	<u>4 874 142</u>
Total provisions pour risques et charges	<u>5 386 451</u>	<u>4 874 142</u>
Dettes :		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 982 045	3 624 654
Dettes financières diverses	13 293 762	13 051 113
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	953 862	399 634
Dettes fiscales et sociales	2 491 944	1 601 502
Autres dettes	1 603 283	3 734 303
Produits constatés d'avance	<u>4 023 363</u>	-
Total dettes	<u>25 348 259</u>	<u>22 411 206</u>
Total du passif	<u>57 749 579</u>	<u>49 902 557</u>

JACQUES BOGART S.A.**COMPTE DE RESULTAT**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	€	€
Produits d'exploitation :		
Production vendue de services	<u>9 104 205</u>	<u>8 682 157</u>
Chiffre d'affaires, net	9 104 205	8 682 157
Autres produits de gestion courante	<u>74 287</u>	<u>77 170</u>
Total produits d'exploitation	<u>9 178 492</u>	<u>8 759 327</u>
Charges d'exploitation :		
Autres achats et charges externes	4 357 142	4 110 216
Impôts, taxes et versements assimilés	267 572	274 178
Salaires et traitements	2 893 527	2 667 911
Charges sociales	1 242 820	1 170 928
Dotations d'exploitation aux amortissements et provisions	70 805	117 010
Autres charges de gestion courante	<u>3 143</u>	<u>28</u>
Total charges d'exploitation	<u>8 835 009</u>	<u>8 340 271</u>
Résultat d'exploitation - bénéfice	<u>343 483</u>	<u>419 056</u>
Quote-part de résultat des opérations faites en commun	-	-
Produits financiers :		
Produits financiers de participations	7 809 500	8 903 826
Intérêts et produits assimilés	650 971	917 790
Différences positives de change	1 648	330
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placements	5 793	33 044
Reprises sur provisions	<u>1 858 941</u>	<u>3 397 934</u>
Total produits financiers	<u>10 326 853</u>	<u>13 252 924</u>

JACQUES BOGART S.A.**COMPTE DE RESULTAT (suite)**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	€	€
Charges financières :		
Intérêts et charges assimilées	555 436	577 905
Différences négatives de change	1 240	4 015
Dotations aux provisions	<u>2 920 337</u>	<u>7 250 388</u>
Total charges financières	<u>3 477 013</u>	<u>7 832 308</u>
Résultat financier - profit	<u>6 849 840</u>	<u>5 420 616</u>
Résultat courant avant impôts - profit	<u>7 193 323</u>	<u>5 839 672</u>
Produits exceptionnels :		
Opérations de gestion	5 000	34 307
Opérations en capital	448 041	-
Reprises sur provisions	<u>749 105</u>	<u>2 900 587</u>
Total produits exceptionnels	<u>1 202 146</u>	<u>2 934 894</u>
Charges exceptionnelles :		
Opérations de gestion	1 026 189	3 404 670
Dotation aux provisions	<u>1 278 775</u>	<u>863 022</u>
Total charges exceptionnelles	<u>2 304 964</u>	<u>4 267 692</u>
Résultat exceptionnel (Perte)	<u>(1 102 818)</u>	<u>(1 332 798)</u>
Résultat avant impôts	6 090 505	4 506 874
Participation	(7 171)	(9 094)
Impôt sur les bénéficiaires (charge)/produit	<u>273 705</u>	<u>1 145 459</u>
Résultat net de l'exercice - bénéfice	<u>6 357 039</u>	<u>5 643 239</u>

JACQUES BOGART S.A.TABLEAU D'EVOLUTION DE LA SITUATION NETTE

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

	Capital social €	Réserve légal €	Autres réserves €	Résultat net de l'exercice €	Situation nette €
. Capital social de 712 501 actions de € 1.52449 chacune entièrement libérées	1 086 201	108 620	15 479 563	5 999 594	1 086 201
. Réserves et report à nouveau Au 1 ^{er} janvier 2009	1 086 201	108 620	15 479 563	5 999 594	21 587 777
. Affectation résultat 2008			299 586	(299 586)	-
. Distribution de dividendes				(5 700 008)	(5 700 008)
. Résultat de l'exercice 2009				5 643 239	5 643 239
Au 31 décembre 2009	1 086 201	108 620	15 779 149	5 643 239	22 617 209
. Affectation résultat 2009			3 683 860	(3 683 860)	-
. Distribution de dividendes				(1 959 379)	(1 959 379)
. Résultat de l'exercice 2010				6 357 039	6 357 039
Au 31 décembre 2010	1 086 201	108 620	19 463 009	6 357 039	27 014 869

JACQUES BOGART S.A.**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

	<u>31.12.2010</u>	<u>31.12.2009</u>
	€	€
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
Résultat net	6 357 039	5 643 239
Dotations aux amortissements	70 805	67 010
Dotations nettes aux provisions	2 818 457	2 891 132
Plus-value de cession sur opération de leaseback	<u>(4 546 047)</u>	<u>-</u>
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	<u>4 700 254</u>	<u>8 601 381</u>
Augmentation/(Diminution) des acomptes versés sur commandes	(400 166)	1 126
Augmentation/(Diminution) des créances clients et comptes rattachés	648 235	23 541
Augmentation/(Diminution) des dettes fournisseurs	554 228	(68 766)
Augmentation/(Diminution) des autres créances	(3 708 370)	(638 565)
Augmentation/(Diminution) des autres dettes	<u>3 025 434</u>	<u>1 011 253</u>
VARIATION DU BESOIN EN FOND DE ROULEMENT LIE A L'ACTIVITE	<u>119 361</u>	<u>328 589</u>
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	<u>4 819 615</u>	<u>8 929 970</u>
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(2 454 375)	(39 884)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	5 040 598	-
Acquisitions d'immobilisations financières	(2 761 218)	(6 220 853)
Remboursement et cessions d'immobilisations financières	<u>932 749</u>	<u>1 993 959</u>
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	<u>757 754</u>	<u>(4 266 778)</u>
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Remboursements emprunts	(641 066)	(642 856)
Dividendes distribués	(1 959 379)	(5 700 008)
Apport en compte courant	<u>-</u>	<u>2 101 990</u>
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	<u>(2 600 445)</u>	<u>(4 240 874)</u>
VARIATION DE TRESORERIE	2 976 924	422 318
Trésorerie d'ouverture	2 064 012	1 641 694
Trésorerie de clôture	<u>5 040 936</u>	<u>2 064 012</u>
VARIATION DE TRESORERIE	<u>2 976 924</u>	<u>422 318</u>

JACQUES BOGART S.A.**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS****au 31 décembre 2010****EVENEMENTS DE L'EXERCICE****Acquisition de la marque Carven**

1. La société Jacques Bogart S.A. a fait l'acquisition en juin 2010 de la marque Carven en classe 3 (Parfums Cosmétiques) pour un montant global de K€ 2 000, réglée à hauteur de K€ 1 675, compte tenu des modalités de règlement. Une dette de K€ 325 a été comptabilisée en autres dettes.

Leaseback

2. La société Jacques Bogart S.A. a levé, par anticipation, l'option du crédit bail lié à l'usine de S.F.F.P. en date du 29 novembre 2010. L'option a été levée à hauteur de K€ 233.

3. A cette même date, la société Jacques Bogart S.A. a cédé l'ensemble immobilier à hauteur de K€ 5 041 et un nouveau contrat de crédit bail a été signé sur 10 ans. La vente a généré une plus-value de K€ 4 547. Cette plus-value a été comptabilisée en produits constatés d'avance et reprise pour un dixième au 31 décembre 2010.

4. Le détail de l'opération se présente de la manière suivante :

	K€uros (Débt)/Crédit
<u>Calcul de la plus-value</u>	
Prix de cession	<u>5 041</u>
Valeur nette comptable	
- Terrain	(362)
- Constructions	<u>(132)</u>
Total	<u>(494)</u>

<u>Plus-value réalisée</u>	<u>4 547</u>
<u>Détail produits constatés d'avance</u>	
Constataion en produits constatés d'avance	(4 547)
Etalement sur 10 ans	455
Frais liés à l'opération	<u>68</u>
<u>Produits constatés d'avance au 31 décembre 2010</u>	<u>4 024</u>

Principes comptables

5. (a) Les comptes sont préparés sur la méthode du coût historique dans le respect des principes de prudence, d'indépendance des exercices, d'image fidèle, de continuité d'activité, de régularité et sincérité, de comparabilité et permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre. Ils sont établis conformément aux dispositions des articles L.123-12 à L.123-28 du Code de commerce, du décret du 29 novembre 1983 et du Plan Comptable Général 2005 (CRC n° 99-03 du 29 avril 1999 modifié).

Les principes comptables les plus importants retenus pour la préparation de ces comptes annuels sont les suivants :

(b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de logiciels informatiques. Ils sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

Les frais initiaux de dépôts de marque ainsi que les frais de renouvellement de protection de marques sont comptabilisés en charge.

(c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties, suivant la méthode linéaire, en fonction de leur durée d'utilisation estimée. Les principaux taux utilisés sont les suivants :

	<u>Méthode et %</u>	<u>Nombre d'années</u>
Construction	Linéaire 5 %	20 ans
Installations techniques, matériel et outillage industriels	Linéaire 15 %	6 ans 2/3
Installations générales, agencements et aménagements divers	Linéaire 10 %	10 ans
Matériel de transport	Linéaire 20 %, 33,33 %	3 ou 5 ans
Matériel de bureau et matériel informatique, mobilier	Linéaire 10, 20 ou 33,33 %	10, 5 ou 3 ans

(d) Participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation et les autres titres immobilisés sont valorisés à leur coût d'acquisition, ou à leur valeur d'usage lorsqu'elle est inférieure. Cette dernière est déterminée en fonction de la rentabilité et des perspectives de développement des sociétés considérées, et plus généralement par référence aux objectifs poursuivis lors de leur acquisition ou leur création. De façon générale, les pertes encourues au cours des premières années d'exploitation par les filiales nouvellement créées ou rachetées sont considérées comme la contrepartie normale du développement des marques et du réseau. En cas de persistance des pertes au-delà de cette période initiale, des provisions sont constituées de façon à ramener la valeur nette des titres à leur valeur de mise en équivalence, compte tenu des survaleurs éventuellement payées en cas de rachat.

(e) Créances et dettes en devises étrangères

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en euros sur la base des taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice, sauf pour les montants faisant l'objet d'une couverture à terme. Les différences résultant de cette conversion sont inscrites à l'actif du bilan lorsqu'elles correspondent à une perte latente et au passif lorsqu'elles correspondent à un gain latent. Les gains latents n'interviennent pas dans la formation du résultat de l'exercice. Les pertes latentes, non compensées par une couverture de change, font l'objet d'une provision pour risques.

(f) Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur probable de négociation si elle est inférieure. Cette dernière est estimée par référence à la valeur liquidative à la clôture de l'exercice pour les S.I.C.A.V. et les certificats de dépôt. Pour les actions cotées, elle est établie sur la base de la moyenne des cours du dernier mois précédent la clôture de l'exercice.

(g) Retraites

A leur départ en retraite, les employés de la société percevront une indemnité conformément à la loi et aux dispositions de la convention collective applicable. La politique de la société est de ne pas constituer de provisions au titre des droits acquis par le personnel, mais de prendre la charge correspondante dans l'exercice du paiement effectif de la dette.

Immobilisations

6. (a) Les mouvements des valeurs brutes des immobilisations s'analysent de la façon suivante :

	<u>31.12.2009</u>	<u>Augmentations</u>	<u>Diminutions</u>	<u>31.12.2010</u>
	€	€	€	€
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
Concessions et droits similaires	<u>135 051</u>	<u>2 102 432</u>	<u>-</u>	<u>2 237 483</u>
Total immobilisations incorporelles	<u>135 051</u>	<u>2 102 432</u>	<u>-</u>	<u>2 237 483</u>
<u>Immobilisations corporelles</u>				
Terrains	179 537	182 938	(362 475)	-
Constructions	220 642	73 837	(142 030)	152 449
Autres immobilisations corporelles	<u>1 232 567</u>	<u>95 168</u>	<u>(73 619)</u>	<u>1 254 116</u>
Total immobilisations corporelles	<u>1 632 746</u>	<u>351 943</u>	<u>(578 124)</u>	<u>1 406 565</u>
<u>Immobilisations financières</u>				
Participations	68 213 390	2 754 390	-	70 967 780
Prêts	1 632 033	-	(932 749)	699 284
Autres immobilisations financières	<u>809 411</u>	<u>6 828</u>	<u>-</u>	<u>816 239</u>
Total immobilisations financières	<u>70 654 834</u>	<u>2 761 218</u>	<u>(932 749)</u>	<u>72 483 303</u>
Total	<u>72 422 631</u>	<u>5 215 593</u>	<u>(1 510 873)</u>	<u>76 127 351</u>

(b) Les mouvements des amortissements et des provisions des immobilisations incorporelles et corporelles s'analysent de la façon suivante :

	<u>31.12.2009</u>	<u>Dotations</u>	<u>Diminutions</u>	<u>31.12.2010</u>
	€	€	€	€
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
Concessions et droits similaires	<u>122 887</u>	<u>4 581</u>	-	<u>127 468</u>
Total immobilisations incorporelles	<u>122 887</u>	<u>4 581</u>	-	<u>127 468</u>
<u>Immobilisations corporelles</u>				
Constructions	121 207	10 747	(9 953)	122 001
Autres immobilisations corporelles	<u>580 560</u>	<u>55 477</u>	<u>(73 620)</u>	<u>562 417</u>
Total immobilisations corporelles	<u>701 767</u>	<u>66 224</u>	<u>(83 573)</u>	<u>684 418</u>
Total	<u>824 654</u>	<u>70 805</u>	<u>(83 573)</u>	<u>811 886</u>

Participations

7. Les participations se décomposent de la façon suivante :

	<u>31.12.2010</u>	<u>31.12.2009</u>
	€	€
Parfums Ted Lapidus S.A.S.	3 264 299	3 264 299
Société Française de Fabrication de Parfumerie S.A.S.	462 774	462 775
Institut Jeanne Piaubert S.A.S.	6 683 328	6 683 328
Jeanne Piaubert S.A.S.	13 497 284	13 147 067
Fairtrade S.A.R.L.	6 178 759	6 178 759
Stendhal S.A.S.	21 167 773	19 376 661
Ted Lapidus S.A.S.	609 339	609 339
Distribal S.A.S.	447 000	150 000
Jacques Bogart International BV (Hollande)	5 874 506	5 874 506
Jacques Bogart Hong Kong Ltd (H.K.)	12 585	12 585
Parfulux S.A. (Belgique)	1 128 566	1 128 566
Jacques Bogart GmbH (Allemagne)	2 132 581	2 132 581
Jacques Bogart Srl (Italie)	1 869 748	1 703 686
Jacques Bogart Espana S.L.	1 209 020	1 209 020
Jacques Bogart U.K.	41 315	41 315
Parfums Jacques Bogart S.A.S.U.	534 600	534 600
Jacques Bogart Egypt Co Ltd	53 303	53 303
Aromalux S.A.S.	1 115 000	1 115 000
I.S.D. S.A.S.	36 000	36 000
Athenais S.A.S.	4 500 000	4 500 000
Carven Parfums S.A.S.	<u>150 000</u>	-
Valeur brute	70 967 780	68 213 390
Provision pour dépréciation	<u>(45 036 086)</u>	<u>(42 729 938)</u>
Valeur nette	<u>25 931 694</u>	<u>25 483 452</u>

Prêts

8. Ce poste comprend les prêts consentis à des sociétés liées :

Libellé	31.12.2010	31.12.2009
	€	€
Prêts aux filiales étrangères	685 090	1 604 910
Total prêts aux entreprises liées	685 090	1 604 910
Prêts au personnel	200	8 674
Avances permanentes	13 994	18 449
Total autres prêts	14 194	27 123
Total prêts valeur nette	699 284	1 632 033

9. Au cours de l'exercice 2010, la société Jacques Bogart S.A. a reçu un remboursement de K€ 910 de sa sous-filiale, la société April Cosmetics et Perfumes Chain Stores Ltd.

Autres immobilisations financières

10. Ce poste est composé des éléments suivants :

	31.12.2010	31.12.2009
	€	€
Titres immobilisés	440 153	440 153
Dépôts et cautionnements versés	376 086	369 258
Provision pour dépréciation	(440 000)	(440 000)
	<u>376 239</u>	<u>369 411</u>

Créances

11. (a) Les échéances des créances au 31 décembre 2010 s'analysent de la façon suivante :

	Montant total	Echéance	
		A moins d'un an	A plus d'un an
	€	€	€
Créances de l'actif immobilisé :			
Prêts	699 284	374 194	325 090
Autres immobilisations financières	816 239	-	816 239
Créances de l'actif circulant :			
Clients et comptes rattachés entreprises liées	156 713	156 713	-
Autres créances	23 555 389	23 555 389	-
Charges constatées d'avance	<u>377 847</u>	<u>377 847</u>	-
Total	<u>25 605 472</u>	<u>24 464 143</u>	<u>1 141 329</u>

Prêts accordés en cours de période	: €.	<u> -</u>
Prêts remboursés en cours de période	: €.	<u> 932 749</u>

(b) Le poste "Autres créances, net" se décompose ainsi :

	<u>31.12.2010</u>	<u>31.12.2009</u>
	€	€
Créances sur filiales françaises	19 216 332	16 730 508
Créances sur filiales étrangères	<u> 3 967 997</u>	<u> 3 995 657</u>
	23 184 329	20 726 165
Provisions	<u>(1 805 123)</u>	<u>(3 032 515)</u>
Créances sur entreprises liées, net	21 379 206	17 693 650
T.V.A.	304 138	224 866
Autres, net	<u> 16 922</u>	<u> 26 264</u>
Total	<u>21 700 266</u>	<u>17 944 780</u>

Produits à recevoir rattachés aux postes de créances

12. Les produits à recevoir rattachés aux postes de créances s'analysent de la façon suivante :

	<u>31.12.2010</u>	<u>31.12.2009</u>
	€	€
Créances clients et comptes rattachés :		
Prestations de services à facturer	152 973	799 171
Autres créances :		
Avoirs à obtenir	<u>400 664</u>	<u> -</u>
Total	<u>553 637</u>	<u>799 171</u>

Valeurs mobilières de placement

13. (a) Les valeurs mobilières de placement s'analysent de la façon suivante :

	<u>31.12.2010</u>	<u>31.12.2009</u>
	€	€
Certificats de dépôt	-	400 000
Sicav acquises	3 546 603	252 652
Titres cotés étrangers	<u>1 296 321</u>	<u>1 278 854</u>
Total	<u>4 842 924</u>	<u>1 931 506</u>

(b) Au 31 décembre 2010, la valeur liquidative du portefeuille de valeurs mobilières de placement s'élevait à € 6 430 847 (2009 : € 2 917 326).

Charges constatées d'avance

14. Les charges constatées d'avance se décomposent de la façon suivante :

	<u>31.12.2010</u>	<u>31.12.2009</u>
	€	€
Entretien	16 960	16 701
Locations	327 209	361 565
Assurances	5 349	3 432
Publicité – salons	14 042	5 246
Divers	<u>14 287</u>	<u>20 658</u>
	<u>377 847</u>	<u>407 602</u>

Capital social

15. Au 31 décembre 2010, le capital social était divisé en 712 501 actions ordinaires de € 1,52449 chacune, soit un total de € 1 086 201.

Provisions

16. Les mouvements des provisions s'analysent de la façon suivante :

	<u>31.12.2009</u>	<u>Dotations</u>	<u>Reprise sans</u>	<u>Reprise suite à des</u>	<u>31.12.2010</u>
	€	€	consommation	consommations	€
			€	€	
<u>Provisions pour risques</u>					
Perte de change	208 083	190 722	208 083	-	190 722
Risques sur filiales	1 929 032	1 217 852	-	-	3 146 884
Risques fiscaux	1 328 267	846	-	681 911	647 202
Risques reversement IS	1 396 881	-	55 314	-	1 341 567
Risques divers	<u>11 879</u>	<u>60 076</u>	<u>-</u>	<u>11 879</u>	<u>60 076</u>
Total provisions pour risques	<u>4 874 142</u>	<u>1 469 496</u>	<u>263 397</u>	<u>693 790</u>	<u>5 386 451</u>
<u>Autres provisions</u>					
Immobilisations financières	43 169 938	2 703 400	397 252	-	45 476 086
Autres créances	<u>3 082 515</u>	<u>26 216</u>	<u>1 253 607</u>	<u>-</u>	<u>1 855 123</u>
Total autres provisions	<u>46 252 453</u>	<u>2 729 616</u>	<u>1 650 859</u>	<u>-</u>	<u>47 331 209</u>
Total provisions	<u>51 126 595</u>	<u>4 199 112</u>	<u>1 914 256</u>	<u>693 790</u>	<u>52 717 660</u>
Dont :					
Résultat financier		2 920 337	1 858 941	-	
Résultat exceptionnel		<u>1 278 775</u>	<u>55 315</u>	<u>693 790</u>	
		<u>4 199 112</u>	<u>1 914 256</u>	<u>693 790</u>	

Dettes

17. (a) Les échéances des dettes au 31 décembre 2010 s'analysent de la façon suivante :

	31.12.2009	Montant Total	31.12.2010		
			A moins d'un an	Echéance De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
	€	€	€	€	€
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :					
. concours bancaires courants et Soldes créditeurs	1 543	-	-	-	-
. emprunts souscrits auprès d'établissements de crédit	3 623 111	2 982 045	651 688	2 330 357	-
Compte courant bloqué	12 624 020	12 877 492	377 492	-	12 500 000
Emprunts et dettes financières divers	427 093	416 270	-	-	416 270
Fournisseurs et comptes rattachés	399 634	953 862	953 862	-	-
Dettes fiscales et sociales	1 601 502	2 491 944	2 491 944	-	-
Autres dettes	3 734 303	1 603 283	1 603 283	-	-
Produits constatés d'avance	-	4 023 363	402 336	1 609 345	2 011 682
Total	22 411 206	25 348 259	6 480 605	3 939 702	14 927 952

Emprunts souscrits en cours de période : € -

Emprunts remboursés en cours de période : € 641 066

(b) Les dettes représentées par des effets de commerce au 31 décembre 2010 s'élèvent à € 0 (2009 : € 58 984).

(c) Le compte courant bloqué correspond à une avance faite par un actionnaire bloqué sur une période de 8 ans et rémunéré. Les intérêts courus au 31 décembre 2010 s'élèvent à 377 492 euros.

Autres dettes

18. Les autres dettes s'analysent de la manière suivante :

	31.12.2010	31.12.2009
	€	€
Compte courant d'associés	685 579	2 101 990
Dettes à l'égard des entreprises liées	247 491	965 053
Avoirs à établir	649 284	640 230
Autres dettes	<u>20 929</u>	<u>27 030</u>
Total	<u>1 603 283</u>	<u>3 734 303</u>

Charges à payer rattachées aux postes de dettes

19. Les charges à payer rattachées aux postes de dettes s'analysent de la façon suivante :

	<u>31.12.2010</u>	<u>31.12.2009</u>
	€	€
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 830	8 583
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	218 821	96 384
Dettes fiscales et sociales	524 064	482 775
Autres dettes	<u>20 921</u>	<u>27 029</u>
Total	<u>772 636</u>	<u>614 771</u>

Chiffre d'affaires

20. Le chiffre d'affaires se décompose comme suit :

	<u>31.12.2010</u>	<u>31.12.2009</u>
	€	€
Chiffre d'affaires services :		
France	<u>9 104 205</u>	<u>8 682 157</u>
	<u>9 104 205</u>	<u>8 682 157</u>

Produits financiers

21. Les produits financiers de participation sont constitués des principaux éléments suivants :

	<u>31.12.2010</u>	<u>31.12.2009</u>
	€	€
Dividendes perçus concernant les entreprises liées	<u>7 809 500</u>	<u>8 903 826</u>
Total	<u>7 809 500</u>	<u>8 903 826</u>

22. Les intérêts et produits assimilés sont constitués des principaux éléments suivants :

	<u>31.12.2010</u>	<u>31.12.2009</u>
	€	€
Intérêts concernant les entreprises liées	650 843	916 303
Intérêts sur placements financiers	<u>128</u>	<u>1 487</u>
Total	<u>650 971</u>	<u>917 790</u>

23. Les reprises sur provision financières sont constituées des principaux éléments suivants :

	<u>31.12.2010</u>	<u>31.12.2009</u>
	€	€
Perte de change	208 082	244 585
Reprise de provisions sur filiales étrangères	<u>1 650 859</u>	<u>3 153 349</u>
Total	<u>1 858 941</u>	<u>3 397 934</u>

Charges financières

24. Les intérêts et charges assimilés sont constitués des principaux éléments suivants :

	<u>31.12.2010</u>	<u>31.12.2009</u>
	€	€
Intérêts versés aux entreprises liées	20 683	-
Intérêts sur compte courant LDJ	279 190	274 062
Intérêts versés aux établissements de crédit	<u>255 563</u>	<u>303 843</u>
Total	<u>555 436</u>	<u>577 905</u>

Produits et charges exceptionnels

25. Les produits et les charges exceptionnels sur opérations de gestion et de capital sont constitués des éléments :

	<u>31.12.2010</u>	<u>31.12.2009</u>
	€	€
Transactions sur litige prud'homale	(68 657)	(89 453)
Étalement de la plus-value sur l'opération de leaseback	454 605	-
Notification contrôle fiscal	(946 589)	(725 000)
Reprise provision recouvrement I.S.	55 314	1 767 836
(Dotations)/Reprise provision pour risques litiges fiscaux	680 184	(64 424)
(Dotations)/Reprise sur provisions	(1 265 168)	334 153
Abandon de créances accordé aux filiales étrangères	-	(2 582 205)
Autres	<u>(12 507)</u>	<u>26 295</u>
	<u>(1 102 818)</u>	<u>(1 332 798)</u>

Impôts sur les bénéfices

26. (a) La réconciliation du taux d'impôt de l'exercice s'analyse comme suit :

	<u>31.12.2010</u>	<u>31.12.2009</u>
	€	€
Impôt théorique au taux de 33, 1/3 % sur le résultat comptable avant impôt	(2 027 575)	(1 499 260)
Effet d'impôt des différences permanentes :		
Dividendes (y compris Q.P. frais et charges)	2 603 167	2 952 942
• Provisions non déductibles	(431 526)	(999 122)
Effet d'impôt des différences temporaires	<u>(219 925)</u>	<u>(256 430)</u>
Impôt au taux de 33 1/3% sur le résultat fiscal	(75 859)	198 130
Contributions	(53 021)	(19 680)
Effet de l'intégration fiscale	331 432	967 009
Effet crédit d'impôt recherche	<u>71 153</u>	<u>-</u>
Produit/(charge) d'impôt sur les bénéfices	<u>273 705</u>	<u>1 145 459</u>

(b) La société et ses filiales françaises détenues à 95 % ou plus à l'ouverture de l'exercice ont opté pour le régime d'intégration fiscale de leurs résultats taxables. La convention d'intégration prévoit que les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration. Les économies d'impôts réalisées par le groupe fiscal et liées à l'utilisation de déficits sont constatées en produit chez la société mère. Le montant des économies d'impôts réalisées par la société mère, liées à l'utilisation de déficits de sociétés ayant réalisées des déficits et susceptibles de devenir bénéficiaires s'élève à un montant de Keuros 1 342 au 31 décembre 2010. Ce montant est provisionné dans les comptes de la société mère en provision pour risques. Pour les sociétés filiales françaises, structurellement déficitaires, aucune provision n'est constituée pour couvrir les économies d'impôts évaluées à un montant de K€uros 5 966 réalisées par la société mère sur les déficits utilisés de ses filles du fait du caractère non probable de reversement.

(c) La société et certaines de ses filiales intégrées ont fait l'objet de divers contrôles fiscaux portant sur les exercices 1994 à 2006. Les sociétés ont décidé de provisionner à hauteur de M€ 0,7 les redressements notifiés. Concernant la société Bogart S.A., une provision de M€ 0,6 couvre ses différentes notifications.

(d) La répartition du produit total d'impôts entre le résultat courant et le résultat exceptionnel se présente ainsi au 31 décembre 2010 :

	<u>Résultat avant impôt</u>	<u>Impôt</u>	<u>Résultat net</u>
	€	€	€
Courant	7 186 152	(23 537)	7 162 615
Exceptionnel	<u>(1 102 818)</u>	<u>297 242</u>	<u>(805 576)</u>
Total	<u>6 083 334</u>	<u>273 705</u>	<u>6 357 039</u>

(e) Les créances et les dettes d'impôt différé ou d'impôt latent ne sont pas incluses dans les comptes et se présentent comme suit :

	Actif/(Passif)		
	<u>31.12.2009</u>	<u>Variations</u>	<u>31.12.2010</u>
	€	€	€
Participation	3 031	(641)	2 390
Organic	4 537	3 181	7 718
Plus-value sur OPCVM	<u>328 607</u>	<u>217 182</u>	<u>545 789</u>
	<u>336 175</u>	<u>219 722</u>	<u>555 897</u>

Effectif de la société et rémunération des membres des organes d'administration et de direction

27. (a) Les membres du conseil d'administration n'ont perçu aucune rémunération à raison de leurs fonctions au cours de la période.

(b) Les membres des organes de direction ont perçu globalement une rémunération de € 363 394 au titre de la période (2009 : € 385 441).

(c) L'effectif moyen de la société employé pendant la période se décompose comme suit :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Cadres, agents de maîtrise	46	45
Employés	<u>21</u>	<u>20</u>
Total	<u>67</u>	<u>65</u>

Indemnités de départ en retraite

28. Ainsi qu'il est indiqué à la note 5(g), le principe adopté par la société est de prendre en charge les indemnités de départ en retraite du personnel l'année du paiement effectif de ces indemnités et de ne pas constituer de provisions au titre des droits acquis chaque année par les membres du personnel.

Sur la base de l'ancienneté déjà acquise par le personnel au 31 décembre 2010 et en fonction de la mobilité prévisible des effectifs, estimée par tranche d'âge, on pouvait, à la date du bilan, évaluer à environ K€ 284 le montant des engagements hors bilan de la société en matière d'indemnités à verser lors du départ en retraite du personnel.

Le calcul est réalisé selon la méthode rétrospective et tient compte d'un taux annuel d'augmentation des salaires de 2 %, d'un taux de charges sociales de 45 %. L'actualisation est opérée au moyen du taux des OAT à 10 ans soit 3,34 % au 31 décembre 2010.

Engagements hors bilan

29. (a) Les engagements se résument ainsi :

▪ Cautions et lettres d'intention au profit des établissements de crédit	K€	19 727
	Knis	55 480
▪ Engagements en matière de pensions	K€	284
▪ Privilèges et nantissements de fonds de commerce donnés à hauteur de	K€	647

(b) Crédit bail

Au 31 décembre 2010, la société est liée par un nouveau contrat de crédit bail portant sur le centre logistique de Ménilles et Pacy sur Eure utilisé par la filiale S.F.F.P.

(i) Les immobilisations concernées et leur amortissement théorique se présentent comme suit (en milliers d'euros) :

Nature	<u>Coût d'entrée</u>	<u>Dotations aux amortissements de l'exercice</u>	<u>cumulées</u>	<u>Valeur Nette</u>
Terrains	362	-	-	362
Constructions	<u>4 678</u>	<u>19</u>	<u>19</u>	<u>4 659</u>
Total	<u>5 040</u>	<u>19</u>	<u>19</u>	<u>5 021</u>

(ii) Les engagements résultant de ce contrat se résument ainsi (en milliers d'euros) :

<u>Redevances restant à payer</u>			<u>Total à payer</u>
<u>jusqu'à 1 an</u>	<u>De 1 à 5 ans</u>	<u>Plus de 5 ans</u>	
609	2 434	2 891	5 934

(c) Cautions données(i) *Lettres d'intention*

Au 31 décembre 2010, la société s'était engagée principalement auprès d'établissements bancaires de certaines de ses filiales, sous forme de lettres d'intention, pour les montants suivants (en milliers d'euros) :

<u>Filiales</u>	<u>Montants K€uros</u>
Stendhal S.A.S.	1 670
Jeanne Piaubert S.A.S.	1 775
Ted Lapidus S.A.S.	230
Fairtrade S.A.R.L.	1 060
Distribal S.A.S.	2 500
Parfums Jacques Bogart S.A.S.U.	3 060
S.F.F.C.	100
S.F.F.P.	300
Athenais	<u>1 297</u>
	<u>11 992</u>

(ii) *Cautions*

La société garantit les engagements souscrits

- par les filiales étrangères suivantes dans le cadre de concours bancaires ou d'emprunts à hauteur de 55 480 Knis au profit d'établissements bancaires :

▪ April Cosmetics and Perfume Chain Stores Ltd	55 480 Knis
--	-------------

(iii) La société Bogart S.A. est toujours caution pour les sociétés françaises cédées dans le cadre d'opération de recentrage du groupe Bogart sur les activités de parfums et de cosmétiques dans le cadre d'emprunts et de concours bancaires à hauteur de 7 735 K€ au profit d'établissements bancaires. Les banques ont en effet maintenu les garanties données par la société Jacques Bogart S.A. Cette dernière a obtenu de la société SARIEL S.A.S. le cessionnaire, une lettre d'intention de contre-garantie desdits engagements, étant précisé que les banques disposent déjà de garanties hypothécaires et de nantissements des fonds de commerce des sociétés concernées pour les concours qui leur sont consentis.

	<u>Montants utilisés au</u> <u>titre de ces cautions au</u> <u>31/12/2010</u> K€uros
<u>Cautions</u>	
▪ S.C.I. Lou Pinet	2 477
▪ Immobilière Cécile S.A.S.	1 409
▪ Richer Montmartre S.A.S.	2 387
▪ Benkirai S.A.S.U.	<u>625</u>
	<u>6 898</u>
<u>Lettre d'intention</u>	
▪ Jacquelot	<u>837</u>
	<hr/>
Total	<u>7 735</u>

(d) Effets escomptés non échus
Au 31 décembre 2010, il n'existait aucun effet escompté non échu (2009 : € -).

(e) Opérations sur devises
Au 31 décembre 2010, il n'existait aucun engagement correspondant à des ventes à terme en couverture de transactions commerciales.

(f) Contrat d'échange de taux
La société Jacques Bogart S.A. a conclu deux contrats d'échange de taux d'intérêt prêteur à taux fixe pour se couvrir contre une hausse de taux d'intérêt des contrats d'emprunts à taux variables souscrits par le groupe.

<u>Contrat à échéance</u>	<u>Base</u> K€uros	<u>Taux</u>	<u>Echéance</u>
Prêteur	4 964	3,79	23 décembre 2013
Prêteur	3 436	3,79	31 décembre 2013

(g) Litiges

La société est engagée dans diverses procédures concernant des litiges. Après examen de chaque cas, et après avis des conseils, les provisions jugées nécessaires ont été, le cas échéant, constituées dans les comptes.

(h) Privilèges et nantissements de fonds de commerce

La société Jacques Bogart a fait l'objet de contrôles fiscaux pour les périodes allant de 1994 à 2000. Elle a demandé à surseoir au paiement des sommes contestées dans les conditions prévues par le livre des procédures fiscales, en contrepartie de quoi, la société Jacques Bogart a constitué des garanties au profit du Trésor Public en réalisant un nantissement de fonds de commerce à hauteur de M€ 0,6.

(i) Droit individuel à la formation

Au 31 décembre 2010, les obligations liées au droit individuel à la formation n'ont pas été comptabilisées : le nombre d'heures acquises est de 4 719 heures, le volume d'heures n'ayant pas donné lieu à demande est également de 4 719 heures.

JACQUES BOGART SA
TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capital (a)	Réserves avant résultat de l'exercice (a)	Quote-part de capital détenu	Valeur comptable des titres détenus - Brute	Valeur comptable des titres détenus - Nettes	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montants des cautions et avais fournis par la société (a)	Chiffres d'affaires du dernier exercice (b)	Résultat net du dernier exercice (b) par la société au cours de l'exercice (b)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (b)
	Euros	Euros	%	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros
Parfums Ted Lapidus S.A.S. 76-78, av. des Champs-Élysées – 75008 Paris N° Siren 330 076 472	381 250	4 012 251	100,0	3 264 299	3 264 299	6 931	-	11 540 820	2 670 102	2 500 000
Société Française de Fabrication de Parfumerie S.A.S. 76-78, av. des Champs-Élysées – 75008 Paris N° Siren 335 005 583	462 929	879 114	100,0	462 774	462 774	9 519	300 000	5 737 513	9 706	-
Distributal S.A.S. 76-78, av. des Champs-Élysées – 75008 Paris N° Siren 438 572 299	150 000	166 954	100,0	447 000	31 033	-	2 500 000	633 879	(285 922)	-
Fairtrade S.A.R.L. 76-78, av. des Champs-Élysées – 75008 Paris N° Siren 384 944 591	62 565	2 843 563	99,4	6 178 759	2 963 770	-	1 060 000	1 058 845	57 642	-
Stendhal S.A.S. 76-78, av. des Champs-Élysées – 75008 Paris N° Siren 672 016 292	152 500	109 539	100,0	21 167 773	-	6 040 943	1 670 000	4 472 251	(642 468)	-
Institut Jeanne Piaubert S.A.S. 76-78, av. des Champs-Élysées – 75008 Paris N° Siren 303 411 698	228 750	689 353	100,0	6 683 328	6 683 328	-	-	300	209 654	-
Jeanne Piaubert S.A.S. 76-78, av. des Champs-Élysées – 75008 Paris N° Siren 392 557 203	152 500	92 753	100,0	13 497 283	632 221	8 472 370	1 775 000	8 118 937	386 969	-
Ted Lapidus S.A.S. 76-78, av. des Champs-Élysées – 75008 Paris N° Siren 402 926 794	152 500	1 060 492	100,0	609 339	609 339	6 020	230 000	159 413	1 342 648	1 300 000
Carven Parfums S.A.S. 76-78, av. des Champs-Élysées - 75008 Paris N° Siren 523 797 306	150 000	-	100,0	150 000	150 000	83 316	-	112 083	29 177	-
J. Bogart Hong Kong Ltd. Unit A, 16/F, Winbase Centre, 208 Queen's Road Central, Hong Kong	19 260	(419 677)	100,0	12 585	-	-	-	1 616 580	(158 537)	-
Jacques Bogart Italie Spa Via Belmonti 2 – 20125 Milan	182 000	60 202	100,0	1 869 748	-	-	-	3 431 708	(672 736)	-

JACQUES BOGART SA
TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capital (a)	Réserves avant résultat de l'exercice (a)	Quote-part de capital démembré	Valeur comptable des titres détenus en Brute	Valeur comptable des titres détenus - Nettes	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montants des cautions et avals fournis par la société (a)	Chiffres d'affaires du dernier exercice (b)	Résultat net du dernier exercice (b) par la société au cours de l'exercice (b)	Dividendes encaissés de l'exercice (b)
	Euros	Euros	%	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros
Partifatur S.A. Paepsem Business Park -18A Bd Paepsem 1070 Bruxelles (Anderlecht)	326 447	(139 369)	100,0	1 128 566	5 599	-	-	1 055 772	(181 479)	-
Jacques Bogart Espana S.L. Capitan Haya 60 - Entreplanas Oficina 1 - 28020 Madrid - Espagne	604 005	(401 320)	100,0	1 209 020	-	-	-	4 227 478	(789 600)	-
Jacques Bogart GmbH Kornorianweg 1 - 65201 Wiesbaden - Allemagne	25 000	174 423	51,0	2 132 582	101 706	-	-	2 855 463	40 226	-
Jacques Bogart U.K. Ltd Bizspace Business Centre - 4 Wadsworth Road - Pervale Middlesex UB6 7JU - GB	29 047	(2 147 923)	100,0	41 315	-	573 372	-	361 997	26 293	-
Parfams Jacques Bogart S.A.S.U. 76-78, av. des Champs-Élysées - 75008 Paris N° Siren 443 538 327	534 600	602 989	100,0	534 600	534 600	37 923	3 060 000	16 837 424	3 470 126	4 009 500
Jacques Bogart International B.V. Vriessweg 82, 3311 NX Dordrecht - Pays-Bas	68 067	4 735 724	100,0	5 874 506	5 874 506	-	-	-	436 746	-
Aromalux S.A.S 76-78, avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris N° Siren 487 801 847	40 000	5 428	100,0	1 115 000	82 520	934 499	-	523 667	37 091	-
International Selective Distribution (ISD) S.A.S 76-78, avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris N° Siren 484 941 497	40 000	185 797	90	36 000	36 000	710 012	-	1 172 058	201 568	-
Athenais S.A.S Centre commercial - Casino Plan de Campagne 13480 Cahiers N° Siren 950 425 249	77 000	1 481 591	100	4 500 000	4 500 000	443 767	1 297 000	6 019 306	124 883	-

(a) Pour les sociétés étrangères les montants sont convertis au cours du 31 décembre 2010.
(b) Pour les sociétés étrangères les montants sont convertis au cours moyen de l'année 2010.

RESULTATS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>
	€	€	€	€	€
(a) Capital en fin d'exercice					
- Capital social	1 086 201	1 086 201	1 086 201	1 086 201	1 086 201
- Nombre d'actions ordinaires	712 501	712 501	712 501	712 501	712 501
(b) Opérations et résultats de l'exercice					
- Chiffre d'affaires hors taxes	10 094 351	9 945 769	10 011 231	8 682 157	9 104 205
- Résultat avant impôt, participation amortissements et provisions	6 529 099	6 111 104	3 847 659	6 438 773	7 752 376
- Participation des salariés	-	-	-	9 094	7 171
- Impôt sur les bénéfices	1 019 527	854 591	1 561 786	1 145 459	273 705
- Résultat net de l'exercice	6 249 933	1 327 952	5 999 594	5 643 239	6 357 039
- Résultat distribué	3 705 005	46 312 565	5 700 008	1 959 378	3 348 755
(c) Résultats par action					
- Résultat après impôt et participation, mais avant amortissements et provision	10,59	9,78	3,21	10,63	11,25
- Résultat net de l'exercice	8,77	1,86	8,42	7,92	8,92
- Dividende net attribué par action	5,20	65,00	8,00	2,75	4,70
(d) Personnel					
- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	84	84	80	65	67
- Masse salariale de l'exercice	3 263 764	3 284 104	3 378 080	2 667 911	2 893 527
- Avantages sociaux de l'exercice	1 332 573	1 390 320	1 400 823	1 170 928	1 242 820

JACQUES BOGART S.A.

**RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2010

Fidecompta
Montée de Saint Menet
13367 Marseille Cédex 11

S & W Associés
8, avenue du Président Wilson
75116 Paris

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux actionnaires
Jacques Bogart S.A.
76 - 78, avenue des Champs Elysées
75008 Paris

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **Jacques Bogart S.A.**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient sur la base de notre audit d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels, sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société pour l'évaluation de titres de participation et des provisions pour risques et charges, telles que respectivement décrites dans les notes 5d), 16, 26b) et 26c) de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable des données et des hypothèses sur lesquelles se fondent ces éléments et à revoir les calculs effectués par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 4 mai 2011

Les Commissaires aux Comptes

Fidecompta

S & W Associés

Raymond Blancard

Vincent Young